

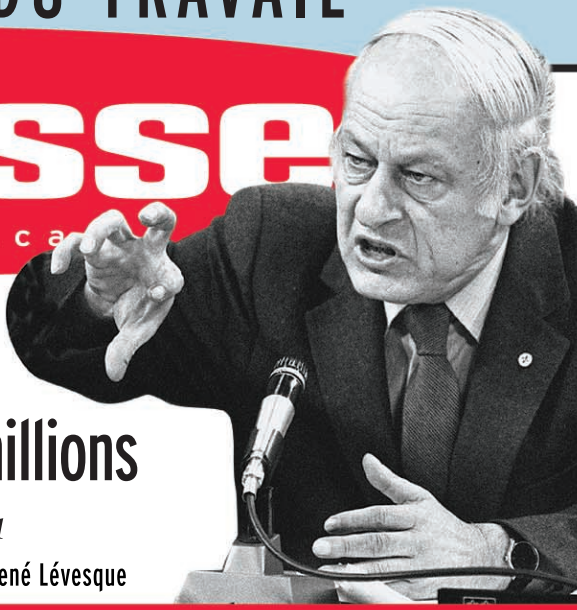


**Un «Petit Prince»
parmi les étoiles**

Cahier Sports, page S5
Dany Heatley

**Une nouvelle
télé-série de 10 millions**

Cahier Arts+Spectacles, page C1
René Lévesque



4 | 3
**Du plomb dans
les patins**
Page S2

MONTRÉAL | MERCREDI 5 FÉVRIER 2003 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 119^e ANNÉE > NO 105 > 68 PAGES > 6 CAHIERS | 65 ¢ TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > GATINEAU-OTTAWA > 70¢ | FLORIDE 1,75 \$ U.S.

De la fumée, pas de feu



PIERRE FOGLIA

Je vais te raconter une histoire, René. Oui, c'est à toi que je parle, René Homier-Roy. Ne le prends pas trop « personnel ». C'est juste un petit truc plutôt maladroit et inopportun que tu as dit hier matin en ondes, mais qui fait bien mon affaire pour présenter mon histoire. Je t'utilise, c'est ça. Disons que je te mobilise comme auditeur privilégié, en espérant que les autres vont écouter, tu connais le procédé ?

Te souviens-tu d'avoir proféré hier matin cette tautologie un peu indigne de ta verve habituelle : *Il n'y a pas de fumée sans feu* ? Et te souviens-tu à quel propos ?

Tu parlais de ce scandale qui enfle depuis lundi, tu sais ce médecin de Montréal, cet orthopédiste, Maurice Duquette, soupçonné de dopage auprès d'une dizaine d'athlètes québécois. Une ordonnance de non-publication nous interdit de révéler les noms de ces athlètes... mais il n'y a pas de fumée sans feu, disais-tu.

Tu ne pouvais pas tomber plus mal, mon vieux.

Si tu savais la fumée qu'il y a dans cette histoire ! Et pratiquement pas de feu. En tout cas, je n'en ai pas vu. Croirais-tu que je travaille sur cette affaire depuis la fin août ? J'en connais tous les tenants et les aboutissants, j'ai mis mon nez dans des dossiers auxquels les principaux acteurs eux-mêmes et leurs avocats n'ont pas eu accès. Et quand j'ai été prêt à écrire, j'ai rien écrit. C'était à la mi-octobre. J'écris pas, j'ai dit à mon boss. De la fumée. Pas de feu. On va démolir une athlète dont je suis persuadé de l'innocence.

C'est un proverbe de merde, tu sais, au lieu de pas de fumée sans feu, faudrait dire pas de fumée sans rumeurs. Tu veux un exemple, drette là ? Ce docteur Duquette est donc soupçonné d'avoir fourni de l'EPO — cette drogue hyper-efficace surtout utilisée dans les sports d'endurance comme le cyclisme, la course à pied, le ski de fond —, il

Voir FOGLIA en A2

MON CLIN D'OEIL STÉPHANE LAPORTE

Don-nons-lui ce qui lui re-vient, Jo-seph Fa-cal au-ra é-té le po-li-ti-ci-en qui pronon-çait le plus de l'his-toi-re du Qué-bec-que !

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Bandes dessinées	C7	Loteries	A2, A7
Bridge	E8	Mots croisés	C7, S12
Décès	E7	Mot mystère	C7
Feuilleton	C7	Petites annonces	
Êtes-vous observateur	C7	- immobilier	E4, E5
		- marchandises	E5
Forum	A12, A13	- emplois	E5, E6
Horaires spectacles	C4	- automobile	E6, E8
Horaires télévision	C2	- affaires	D2
Horoscope	E8		
Le monde	A7-A9		

MÉTÉO Voir page S16
Ciel variable
Maximum -11, minimum -17



6 21924 98765 1

«NOTRE PEINE EST INFINIE»



Photo AP

À l'occasion d'une cérémonie à la mémoire des sept astronautes de la navette *Columbia*, célébrée, hier, au centre spatial de la NASA, à Houston, le président Bush, entouré des familles McCool, à sa droite, et Husband, à sa gauche, s'est recueilli quelques instants. La cérémonie a rassemblé plus de 10 000 personnes sur l'esplanade centrale du centre Jonhson, parmi lesquelles se trouvaient John Glenn, premier Américain à effectuer un vol orbital et Neil Armstrong, premier homme à avoir marché sur la Lune. Le président Bush a réitéré son intention de poursuivre le programme spatial. « La cause de l'exploration et de la découverte n'est pas une option que nous choisissons, a-t-il déclaré. C'est un désir inscrit dans le coeur humain. » Autres informations en A4 et A5.

Irak : Powell ne présentera pas de preuve de flagrant délit

d'après AFP

WASHINGTON — Le secrétaire américain à la Défense, Donald Rumsfeld, a laissé entendre hier que le secrétaire d'État, Colin Powell, ne présenterait pas ce matin au Conseil de sécurité de l'ONU de preuve flagrante que l'Irak a gardé des programmes d'armes de destruction massive.

« La fixation qu'ont les gens pour l'arme du crime est un malentendu », a déclaré Rumsfeld à la presse au Pentagone.

« Prouver la culpabilité au-delà du doute » est habituel devant la justice américaine et « cette approche est correcte quand le but est de protéger les droits de l'accusé », a-t-il dit. Mais il s'agit aujourd'hui de « protéger la vie de nos citoyens » contre les menaces d'armes pouvant tuer des dizaines de

milliers d'innocents. Colin Powell a promis lundi de faire une démonstration « convaincante » à la séance publique du Conseil de sécurité que l'Irak a toujours ces armes illicites, tout en reconnaissant qu'« il n'y aura pas de preuves de flagrant délit », mais plutôt un faisceau de présomptions et d'éléments à charge.

Hans Blix, le chef des inspecteurs du désarmement irakien, a déclaré hier qu'il ne s'attendait pas à ce que Powell donne l'emplacement de sites où l'Irak stocke des armements de destruction massive. « La mission de Colin Powell est de montrer et convaincre que l'Irak

Voir POWELL en A2

Autres informations en A7 et A8



Photo Reuters

Colin Powell

Santé : l'offre d'Ottawa déçoit les provinces

DENIS LESSARD et GILLES TOUPIN

OTTAWA — Les provinces sont sorties insatisfaites hier soir d'une première rencontre avec le premier ministre Jean Chrétien destinée à préparer la conférence fédérale-provinciale sur la santé qui débute aujourd'hui à Ottawa.

Aucun chiffre n'a été fourni, mais « ce qu'Ottawa nous offre est bien en deçà de nos attentes et des propositions du rapport Romanow », a expliqué le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, Pat Binn, chargé par ses collègues de présenter le rapport de la rencontre.

Selon les évaluations de Québec, Ottawa offrirait une augmentation de 11,4 milliards sur trois ans aux provinces au lieu des 15,3 prévus dans le rapport Romanow et des 32,8 milliards sur cinq ans réclamés par les provinces. Le gouvernement Landry obtiendrait 2,6 milliards sur trois ans, lui qui s'attendait à toucher 1,5 milliard par année d'augmentation pendant cinq ans.

Cette rebuffade constitue une douche d'eau froide tardive car, jusqu'ici, les provinces s'attendaient à ce qu'Ottawa leur accorde jusqu'à 30 milliards de transferts supplémentaires d'ici 2007.

Pourtant, en début de soirée hier, devant les journalistes, avant de se rendre au 24, Sussex où le premier ministre Jean Chrétien les avait invités à dîner, les premiers ministres provinciaux paraissaient confiants d'en arriver dès aujourd'hui à un accord avec Ottawa quant à l'augmentation des transferts fédéraux en santé. Problématiques il y a deux semaines,

Voir SANTÉ en A2

La crise s'amplifie au Bloc

> Le député Bernard Bigras dénonce la concentration du pouvoir
> Le sort de la députée Pierrette Venne connu aujourd'hui

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Une autre voix discordante se fait entendre au Bloc québécois : le député bloquiste Bernard Bigras dénonce la concentration de pouvoir entre les mains de quelques personnes au sein de sa formation politique et réclame un assouplissement de la discipline de parti imposée par son chef Gilles Duceppe.

Dans une longue lettre ouverte envoyée à *La Presse* hier, à la veille d'une importante réunion du caucus, M. Bigras estime qu'un changement de culture politique s'impose de toute urgence au Bloc québécois si le parti veut mettre un terme à la crise interne qui le secoue depuis quelques semaines.

Mais contrairement à la députée



Bernard Bigras

fondées, mais en s'attaquant au chef du Bloc québécois, ils font fausse route dans leur volonté légitime de prendre plus de place au sein de la formation et de trouver une plus grande flexibilité et de souplesse dans la diffusion des idées », écrit M. Bigras, jeune dé-

Pierrette Venne, qui réclame la démission de M. Duceppe, M. Bigras ne croit pas que le départ du chef bloquiste soit la solution.

« Force est de constater que les récriminations des députés du Bloc québécois sont peut-être



Pierrette Venne

ment, le pouvoir et le lieu de prise de décisions se situent autour du premier ministre, ce que nous appelons à Ottawa le PMO, alors que dans les partis de l'opposition, le

puté prometteur élu pour la première fois en 1997.

« Le problème se situe plutôt au niveau d'une trop grande concentration du pouvoir de décisions dans les mains de quelques personnes. Au gouvernement, le pouvoir et le lieu de prise de décisions se situent autour du premier ministre, ce que nous appelons à Ottawa le PMO, alors que dans les partis de l'opposition, le

Voir BLOC en A2

Facal tire sa révérence



Le président du Conseil du Trésor et député de Fabre depuis 1994, Joseph Facal, a annoncé hier qu'il ne sollicitera pas de nouveau mandat. Père d'un garçon de 4 ans et d'une fillette de 20 mois, le député a expliqué qu'il souhaite consacrer plus de temps à sa famille. Âgé de 41 ans, M. Facal est le neuvième ministre à quitter le navire québécois depuis que Bernard Landry en a pris la barre, en mars 2001.

Voir nos informations en A3

J'adore
le charme et la gastronomie du Vieux-Québec !

Forfait tout inclus à partir de

169\$*

*Pour 2 nuits, par pers., en occ. double.

1.877.999.9620 www.vieuxquebec.com

310487

DEMAIN DANS LA PRESSE



La relève en cuisine

Alors que le milieu de la restauration se prépare à accueillir de grands noms de la gastronomie durant le Festival Montréal en lumière, des jeunes travaillent dans l'ombre pour devenir apprentis, commis, sauciers, pâtisseries et peut-être un jour diriger une importante brigade. Y a-t-il un futur chef dans la salle de cours ?

À lire demain dans le cahier Actuel

AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



> Venez clavarder avec la chanteuse Chloé Sainte-Marie à 12 h 30
cyberpresse.ca/clavardage

> Armement de l'Irak : Colin Powell présente les preuves américaines devant l'ONU
cyberpresse.ca/irak

> Découvrez toutes les saveurs aphrodisiaques pour la Saint-Valentin
cyberpresse.ca/st-valentin

POUR NOUS JOINDRE

La Presse / cyberpresse.ca,
7, rue Saint-Jacques, Montréal (OC) H2Y 1K9

TÉLÉPHONE

RÉDACTION
redaction@lapresse.ca (514) 285-7070

ABONNEMENT
(514) 285-6911

abonnement@lapresse.ca 1-800-361-7453

PETITES ANNONCES
petitesannonces@lapresse.ca 1-866-987-8363

DÉCÈS ET REMERCIEMENTS
deces@lapresse.ca (514) 285-6816

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. Envois de publication canadienne Contrat de vente numéro 0531650. Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518

LOTÉRIES

LA QUOTIDIENNE > À trois chiffres : **7-3-6** > À quatre chiffres : **4-4-3-8**

SUITES DE LA UNE

FOGLIA

Suite de la page A1

est soupçonné d'en avoir administré à plus d'une dizaine d'athlètes québécois. Qui ? C'est ce que tout le monde se demande. Qui ? On soupçonne des cyclistes, des marathoniens, des skieurs de fond. Les fédérations s'inquiètent. Qui sont ces 10 athlètes ?

Moi, je l'ai vu la liste, René, avant qu'elle soit interdite de publication. Il y a UN gros nom dessus, appelons-la X. Un seul. Les autres, sauf un ex-junior disparu depuis bien longtemps dans la brume, les huit autres me sont totalement inconnus, alors, imagine, René, si Jean Pagé ne les connaît pas non plus ! Il s'agit peut-être d'athlètes du dimanche, mais sûrement pas des athlètes de pointe. Personne de connu.

Reprenons. Fin août, j'apprends (par hasard) que le Dr Maurice Duquette doit passer devant le Conseil de discipline du Collège des médecins les 24, 25, 26, 27 et 28 février 2003 pour avoir prescrit intempestivement de l'EPO à une dizaine de personnes, dont une est une athlète de grand renom, une cycliste, X puisqu'il ne faut pas la nommer, même si tout le monde sait maintenant de qui on parle.

J'ai rencontré le docteur Duquette début septembre, rue Saint-Jacques, à son bureau au sous-sol de l'hôtel XIX^e siècle, hôtel dont il est propriétaire. Curieux personnage. Extravagant. Extraverti. L'entrevue piétine au début, je me tance, je le bouscule un peu et il me déballe tout, m'ouvre ses dossiers, l'acte d'accusation, même sa vie personnelle.

Avez-vous prescrit ou administré de l'EPO à des athlètes, docteur ?

Non. Vous êtes pourtant soupçonné d'avoir fait. Qui vous a dénoncé ?

Je ne sais pas. J'ai été convoqué au Collège des médecins. Pendant qu'on m'interrogeait là-bas à la suite de cette dénonciation, mon bureau était investi par des inspecteurs

du Collège qui ont perquisitionné et saisi mes dossiers.

Est-ce à partir du contenu de ces dossiers qu'on a porté des accusations ou à partir de vos aveux durant l'interrogatoire ?

À partir des dossiers.

Vous n'avez rien avoué ?

Euh n/non...

Oui ou non ?

C'est-à-dire que pendant l'interrogatoire, j'étais tanné, et quand un des inspecteurs m'a demandé : avez-vous administré de l'EPO à X, au lieu de lui répondre non, je l'ai nié, je me suis interrogé à haute voix, j'ai déclamé sur un ton ironique : ai-je ou n'ai-je pas administré de l'EPO à X ? Peut-être ! » Cela a été retenu comme un aveu.

Répétez un peu ce que vous venez de me raconter ? Vous êtes complètement con ou quoi ?

L'entrevue est devenue très rock'n'roll à partir de là. Vous savez, moi, la médecine, s'est-il défendu, j'ai bien d'autres intérêts dans la vie que la médecine, comme cet hôtel que je viens d'acquérir. Que le comité de discipline me suspende, cela ne me fait pas un pli.

Mais il ne s'agit pas de vous, bougre de nono ! Il s'agit de X ! Comprenez pas que vous êtes en train de foutre en l'air la carrière d'une super athlète ?

Mon coup de gueule l'a ébranlé, (faut dire que je parlais fort), il s'est mis à freaker, comme un ado pris en faute, qu'est-ce que je peux faire pour réparer ? Et c'est là qu'il a eu cette idée de génie : je pourrais reconnaître ma culpabilité, ce qui simplifierait beaucoup les procédures et mettrait fin à toute l'affaire...

Génial docteur ! Plaidez coupable ! C'est très très bon pour X !

Le con total. Et c'est le coeur de cette his-

toire, René. On n'est pas dans une histoire de dopage, on est dans une histoire de con. On n'est pas en présence d'un docteur Mabuse. On n'est pas devant un médecin sportif croche. Ce type ne connaît rien dans le sport. Il ne s'intéresse pas au sport ni à l'entraînement. On n'est pas non plus devant un gars qui trafique par intérêt pécuniaire, il est riche, très riche. C'est un homme d'affaires avant d'être un chirurgien. Un chirurgien d'assez mauvaise réputation, d'ailleurs. Un de ses confrères me confiera : « Je ne le laisserais jamais m'opérer une hanche. » Or c'est justement le gros de sa pratique, de remplacer des hanches.

J'ai cru au début de cette histoire que X était la personne visée. Qu'on lui avait tendu un piège. Pas du tout. Il n'y a pas de complot contre X. Il n'y a de complot contre personne dans cette histoire. Il y a les circonstances que je vous raconterai demain. Et il y a cette occasion en or qu'a saisie à deux mains le Collège des médecins pour planter Duquette dont il n'aime ni les extravagances, ni les manières en général, ni la pratique.

Es-tu encore là, René ? Tu te demandes peut-être pourquoi ce chirurgien qui remplace des hanches à de l'EPO dans son bureau ? Tu sais que l'EPO a été introduite pour le traitement de l'anémie et les troubles rénaux, ça n'a pas été inventé pour doper les cyclistes. Bref, dans la pratique de ses chirurgies, le Dr Duquette privilégie le recours à l'autotransfusion, une méthode encore peu employée en orthopédie, mais parfaitement reconnue. L'EPO est utilisée comme stimulant, pour relancer la fabrication de globules rouges du patient qu'on vient d'opérer, un peu comme on amorce une pompe. Je vous déconseille l'autotransfusion à partir de cette seule explication, retenez seulement que le Dr Duquette est pleinement justifié d'utiliser de l'EPO et d'en garder dans son congélateur. Retenez que cette utilisation est sou-

mise à un contrôle sévère. Et que, à ma connaissance, le très scrupuleux examen des livres et du congélateur du bon docteur n'a pas révélé de trous dans sa réserve d'EPO. Encore une fois, je vous le répète, on n'est pas dans un scénario de dopage. On n'est pas dans un scandale du style Tour de France, ou Ben Johnson, ou je ne sais pas quoi.

Mais qu'est-ce que X, athlète de niveau international, peut bien foutre chez ce médecin qui garde l'EPO dans son réfrigérateur ?

Je te le raconterai demain, René. Non tiens, tout de suite, demain j'ai plein d'autres trucs. Tu ne croiras jamais comment le docteur et X se sont rencontrés. C'est juste au Québec que ça peut arriver, ces affaires-là. Le docteur fréquentait un restaurant à côté de son bureau, rue Saint-Jacques, petit resto tenu par madame Cojan. Tu sais pas qui c'est ? C'est la maman de Yannick Cojan, un très bon cycliste. Le médecin et M^{me} Cojan placent, elle lui parle de son fils qui fait le coureur, avez-vous déjà vu une course cycliste, docteur ? Non. Je vous invite aux Mardis de Lachine. Voilà le docteur et M^{me} Cojan à Lachine un mardi soir, pour la course. Cela ne fait pas deux minutes que le Dr Duquette est sur les lieux, quelqu'un l'aborde et le félicite « pour sa fille ». Duquette n'est pas marié et n'a pas d'enfants. Cinq minutes après, il est à nouveau abordé : Félicitations pour votre fille.

Je reviens à moi, dans le bureau du docteur, je l'écoute me raconter cette histoire et j'ai le flash : ben oui, c'est le sosie du père de X !

Ce soir-là, le docteur a rencontré le père de X, l'entraîneur de X et X elle-même.

Voilà René, le Québec est tout petit, tu savais ça, bien sûr.

Demain, je te raconte comment, moi, je me suis fait baiser dans cette histoire. Si t'es juste un peu méchant, tu vas rire comme un fou.

SANTÉ

Suite de la page A1

les conditions importantes évoquées par le fédéral, qui voulait décider de l'utilisation précise des fonds, semblaient considérablement allégées, selon les informations qui filtraient d'une première rencontre des premiers ministres ont eue avant de se rendre à la résidence de M. Chrétien.

Ottawa renoncera à des objectifs « ciblés », selon des sources provinciales. Stéphane Dion a reconnu en soirée dans une réception offerte aux délégations ailleurs dans la capitale, que les disparités entre les provinces empêcheraient la mise en place d'objectifs nationaux très précis. Ottawa voulait, par exemple, que les provinces s'engagent à ce que 50 % de leur population soit inscrite à des groupes de médecine familiale avant la fin de la décennie.

Les soins de première ligne, les soins à domicile et l'assurance-médicaments seraient considérés comme des vases communicants pour les fonds fédéraux. En fin de journée toutefois, le document distribué chez M. Chrétien faisait craindre des contrôles plus serrés.

Pourtant, en début de journée, M. Chrétien avait promis de faire une offre « très généreuse » aux provinces. Elles réclameront sûrement davantage, prédisait-il, « mais nous faisons un effort très sérieux. Le problème (du financement de la santé) ne sera clairement jamais réglé, mais nous voulons que l'argent du fédéral mène à une réforme sérieuse et efficace du système de santé », avait prévenu M. Chrétien qui se disait « optimiste » quant à un dénouement rapide des discussions, peut-être dès ce midi.

L'optimisme de M. Chrétien était alors partagé par la très grande majorité des provinces, même par le premier ministre du Québec, Bernard Landry, qui voyait beaucoup de convergences, « de recoupements » entre les priorités ciblées par Ottawa et celles du Québec. Ottawa veut que son financement aille à des organisations de santé, comme les groupes de médecine familiale, aux soins à domicile et à un programme minimal d'assurance-médicaments. Québec a fait les mêmes choix, aurait signalé M. Landry, confiant que les conditions envisagées par Ottawa ne seraient pas contraignantes au point de faire dérailler les discussions.

Québec comptait donc obtenir environ 1,5 milliard de plus par année. Si l'argent est au rendez-vous et qu'Ottawa accepte une formule d'indexation des coûts, alors « on aura une conférence fructueuse », avait dit M. Landry.

Les contraintes d'imputabilité plus grande, réclamées par la ministre de la Santé, Anne McLellan, ne paraissaient pas à M. Landry des obstacles insurmontables.

« Nous sommes prêts à ce qu'il y ait des ficelles, pas des câbles », avait dit de son côté Jane Purves, la ministre de la Santé de la Nouvelle-Écosse. Ottawa devra être « flexible » quant aux objectifs qu'il entend imposer aux provinces.

Dans les coulisses, des fonctionnaires des provinces avaient parlé d'une offre fédérale oscillant entre 25 et 30 milliards en cinq ans. Il y a deux semaines à Toronto, les provinces avaient demandé qu'Ottawa augmente immédiatement de 14 à 18 % sa part des dépenses en santé, une augmentation de 47 milliards. Toujours chez les fonctionnaires provinciaux, on indiquait que le fédéral serait disposé à délier les cordons de sa bourse pour l'année financière 2002-2003, comme l'avaient réclamé les provinces à Toronto. Elles demandaient alors 5,4 milliards immédiatement et 7,1 milliards de plus pour 2003-2004.

L'automne dernier, le rapport Romanow avait proposé qu'Ottawa hausse ses transferts de 15,3 milliards en trois ans. Dans la journée, hier, le ministre fédéral des Finances John Manley avait soutenu qu'il serait difficile pour Ottawa d'atteindre les cibles proposées par Roy Romanow. « Mais je crois qu'on a trouvé une façon de bien aider les provinces et d'atteindre les objectifs de Romanow », avait-il indiqué.

Bien des provinces soulignaient hier que l'augmentation des transferts fédéraux était nécessaire pour financer les programmes existants. Or, Ottawa s'attend au développement de nouvelles initiatives dans les champs des soins à domicile, de la première ligne et de l'assurance-médicaments.

On prendra l'argent...

« À la fin de la journée, si l'argent est là, on le prendra », avait résumé Bernard Lord, le premier ministre du Nouveau-Brunswick. « Si on nous dit de construire une piscine avec au lieu de réparer le toit, on le fera, mais on fera savoir à tout le monde qu'on n'a pas eu l'argent pour le toit », avait-il illustré, confiant lui aussi que tout était en place pour qu'un accord intervienne.

BLOC

Suite de la page A1

pouvoir se retrouve tout simplement au bureau du chef du parti », ajoute M. Bigras, qui s'est illustré dans le dossier de l'accord de Kyoto l'automne dernier.

Dans sa lettre intitulée *Turbulence au Bloc québécois : changeons la culture politique*, le député de Rosemont—Petite-Patrie indique aussi que le comité exécutif de son association de circonscription entend déposer une résolution au congrès du parti prévu au début du mois d'avril à Montréal, visant « à assouplir la ligne de parti ».

« Tout en étant conscient des obligations inhérentes à l'appartenance à un groupe parlementaire, nous croyons que les députés du Bloc québécois devraient pouvoir s'exprimer librement et publiquement sur toute question d'ordre politique à moins que le caucus ait déjà statué sur le sujet ou que la proposition du député contrevienne à la mission du Bloc québécois », affirme M. Bigras.

« Ce droit à la liberté d'expression doit être reconnu dans nos statuts tout comme le droit à la dissidence l'a été dans bon nombre de formations politiques québécoises », ajoute-t-il.

Même si le député ne réclame pas la tête de M. Duceppe, ses critiques vont dans le même sens que celles formulées par la députée Pierrette Venne, bien qu'elles soient plus tempérées.

Depuis quelques semaines, M^{me} Venne dénonce « le régime de terreur » que M. Duceppe et ses lieutenants, notamment le leader parlementaire, Michel Gauthier, maintiennent au sein du parti.

Hier, M. Duceppe a convoqué M^{me} Venne à son bureau de la colline parlementaire pendant 15 mi-

nutes pour lui donner une chance de clarifier ses propos au sujet de la mission du Bloc québécois à Ottawa. Récemment, M^{me} Venne s'est prononcée contre la proposition principale du parti qui sera débattue au congrès et a soutenu que la promotion de la souveraineté devrait être mise en veilleuse.

Au terme de cette rencontre, les deux parties sont restées campées sur leurs positions, ouvrant ainsi la voie à l'expulsion de M^{me} Venne aujourd'hui.

« Tout ce que M. Duceppe m'a dit à la fin, c'est « je vais y penser ». Il va penser à mon sort, j'imagine, parce qu'on n'est pas sur la même longueur d'onde », a commenté M^{me} Venne à l'issue de son tête-à-tête.

« Il ne voit pas de régime de terreur. Il ne voit pas qu'il y a des divergences à l'intérieur du parti. Il ne voit rien de tout cela », a ajouté la députée.

Durant la rencontre, M^{me} Venne a présenté sa liste de revendications : être traitée dignement par le chef, mettre fin au régime totalitaire, assouplissement de la discipline de parti et relever M. Gauthier de ses fonctions de leader parlementaire pour avoir apostrophé une députée qui a refusé de critiquer M^{me} Venne à la réunion du caucus de la semaine dernière.

M. Gauthier a alors déclaré à la députée Jocelyne Girard-Bujold : « Ma tabarnak, quand on va aller dans ton comté, tu vas voir comment ça va se passer », selon les dires de plusieurs députés qui ont été témoins de la scène.

M. Duceppe a refusé de commenter hier.

POWELL

Suite de la page A1

cache des choses », a-t-il dit lors d'une conférence de presse.

Dans une entrevue diffusée hier par la chaîne de télévision britannique Channel 4, Saddam Hussein a nié en bloc les allégations américano-britanniques sur son armement et sur d'éventuels liens de l'Irak avec Al-Qaeda et accusé Londres et Washington de vouloir la guerre pour contrôler le pétrole du Moyen-Orient.

Il a également déclaré que « le premier facteur est le rôle joué par (des) personnes influentes dans la décision prise par le président des États-Unis, basée sur la sympathie pour l'entité sioniste créée aux dépens de la Palestine et de son peuple (...). Ces personnes forcent la

main de l'administration américaine en affirmant que les Arabes constituent un danger pour Israël ».

Le ministère de la Défense koewéitien a annoncé hier que toute la région nord de l'émirat, qui fait face à l'Irak, serait considérée comme « zone militaire fermée » à partir du 15 février.

Des bombardiers furtifs américains F-117 en route pour le Golfe ont atterri hier sur une base aérienne en Europe, ce qui constitue le premier déploiement d'avions de cette catégorie dans le cadre des préparatifs militaires contre l'Irak, a déclaré l'armée de l'air américaine.

Pièce maîtresse de la stratégie

militaire américaine contre l'Irak, la Turquie se prépare à la guerre tout en se disant opposée à un conflit. « Si l'on reste en dehors de l'équation au début de l'opération, on pourrait ne plus en contrôler les développements à la fin », a déclaré hier le dirigeant du parti au pouvoir, Recep Tayyip Erdogan, aux députés de son Parti de la justice et du développement. « Et dans ce cas, les intérêts à long terme de la Turquie et même sa sécurité pourraient être menacés », a-t-il ajouté, tout en regrettant que Bagdad n'ait pas pris les mesures nécessaires pour se conformer aux résolutions onusiennes sur son désarmement.

Ses propos constituent le pre-

mier signe de ralliement d'Ankara aux États-Unis. Les dirigeants du pays, à commencer par Erdogan, insistent jusqu'à présent sur la nécessité d'éviter une guerre qui pourrait déstabiliser l'économie turque et entraîner l'éclatement du voisin irakien.

Le gouvernement turc a convoqué le Parlement cette semaine aux termes des dispositions de la Constitution qui prévoient que les députés décident de l'envoi de soldats turcs à l'étranger ou du déploiement de troupes étrangères en Turquie.

Selon la presse, le gouvernement envisage de demander au Parlement le feu vert pour un déploiement en Turquie de 10 000 soldats

américains chargés du soutien logistique et pour le transit éventuel vers l'Irak de 30 000 soldats combattants. La Turquie autoriserait en outre les États-Unis à déployer 350 avions de combat sur plusieurs bases aériennes dans le sud-est du pays.

Le gouvernement veut également dépêcher des soldats turcs en Irak du Nord, où ils assureraient la sécurité d'une zone tampon de plusieurs dizaines de kilomètres et empêcheraient un afflux de réfugiés. Leur présence servirait également à rappeler aux factions kurdes qui contrôlent le nord du pays que la Turquie n'autorisera pas leur indépendance.

ACTUALITÉS

VINCENT MARISSAL

vmarissa@lapresse.ca



Un coup dur pour le PQ

Dans le milieu des affaires, quand on vire quelqu'un, on dit poliment qu'il s'en va relever de nouveaux défis. En politique, quand un ministre démissionne, neuf fois sur 10, il invoque sa famille. Dans les deux cas, on doute, sourire en coin, que la raison invoquée soit la vraie.

Venant de Joseph Facal, on veut bien croire qu'il dit vrai. Le président du Conseil du Trésor n'est pas un « bullshiteux », comme on dit dans le milieu. C'est d'ailleurs ce qui lui vaut le respect de ses collègues et des journalistes.

Il fait un peu précieux avec son parler pointu, c'est vrai, mais cela ne l'a jamais empêché d'appeler un chat un chat, même si cela hérisse ses collègues. Si M. Facal avait eu des reproches à faire à son chef ou à son gouvernement, il l'aurait fait et, surtout, il aurait quitté ses fonctions dès hier.

Il mijotait cette décision depuis quelques mois et les vacances familiales au Mexique, début janvier, n'auront fait qu'accélérer les choses. La situation est quelque peu ironique quand on se rappelle les déclarations candidées de M. Facal le jour de sa nomination au Conseil des ministres. « 1998, avait-il dit, a été une année vraiment spéciale. Je me suis marié, nous avons eu notre premier garçon et, ce soir, je deviens ministre. »

Ce petit garçon, maintenant âgé de 4 ans, et sa petite sœur de 20 mois ont eu le dessus sur la politique.

Quelques jours avant Noël, j'ai eu l'occasion de parler des difficultés de concilier famille et carrière politique avec Joseph Facal. Des huit ministres et chefs de parti interrogés sur le sujet, M. Facal était de loin celui qui souffrait le plus de voir si peu sa famille. « C'est un combat quotidien, il n'y a pas de recette miracle pour arriver, du moins je ne connais pas cette recette, m'avait-il dit. Demandez aux politiciens plus âgés quel est leur plus grand regret et la plupart vous diront que c'est ne pas avoir vu grandir leurs enfants. »

Peu importe les raisons de M. Facal, son départ est un coup dur pour le PQ. Jeune, brillant, crédible, il représentait le renouveau du parti. Studieux au point d'apprendre par cœur les termes anglais d'un dossier spécifique avant une conférence de presse, Joseph Facal impressionne par la maîtrise de ses dossiers.

De plus, il est un des rares non-pure-laine du mouvement souverainiste (il est né en Uruguay), une carte de visite dont le PQ aimait bien se servir à l'occasion.

En campagne électorale, ce jeune papa aurait fait un excellent vendeur du virage famille annoncé cette fin de semaine par Bernard Landry.

Son départ complique aussi la vie du PQ à Laval. La circonscription de M. Facal, Fabre, n'est après tout pas si différente de celle de Vimont, remportée par l'ADQ en juin. Les 2000 petites voix de majorité du ministre ne résisteront peut-être pas à son départ.

C'est aussi un coup dur pour le chef péquiste, qui commençait à peine à profiter d'une éclaircie après des mois de grisaille.

La fin de semaine dernière, Bernard Landry se réjouissait du fait que les gens veulent maintenant se faire prendre en photo avec lui. Visiblement, il ne fait pas le même effet à ses ministres, qui démissionnent les uns après les autres à un rythme inquiétant.

Dans la dernière année, Paul Bégin, Jacques Brassard, Guy Chevrette et David Cliche ont claqué la porte en critiquant sévèrement le premier ministre. David Levine a été défait dans une partielle et Gilles Baril est parti à cause d'un scandale.

M. Facal, lui, quitte en douceur, mais on ne peut s'empêcher de penser que les récents accrochages entre Bernard Landry et lui ont joué dans sa décision. En juin, il s'était fait taper sur les doigts par son chef comme un mauvais garnement pour avoir osé remettre en question le « dogme du sacro-saint modèle québécois ». « Le PQ a d'abord un devoir de lucidité », avait-il dit, déclenchant une tempête au sein du gouvernement et du PQ.

M. Facal en rajoutait, affirmant que « le programme du PQ donne l'impression d'avoir été écrit en 1978 ». « Le PQ, disait-il encore, devrait s'interroger sur son penchant pour l'interventionnisme à tout crin. Ce parti doit parfois cesser de penser qu'il sait toujours ce qui est bon pour les autres. »

Si Joseph Facal pense toujours ce qu'il disait il y a six mois, il a dû sursauter en entendant Bernard Landry annoncer une série de mesures sociales régissant jusqu'à l'horaire de travail des jeunes parents.

Le président du Conseil du Trésor doit aussi déposer ce mois-ci un rapport recommandant un dégraisage important de la machine gouvernementale. Il semble que ce rapport sera débattu malgré le départ annoncé de son auteur, mais quel pouvoir aura-t-il maintenant auprès de ses collègues et de son chef ? À quelques semaines du déclenchement des élections, il y a fort à parier que les projets de M. Facal iront dormir sur une tablette.

Il sort en se disant toujours souverainiste, mais, comme Lucien Bouchard, il s'est rendu compte que les Québécois ne sont pas prêts à se lancer dans cette aventure. Le conseil national de la fin de semaine, qui a donné lieu encore une fois à de savantes pirouettes verbales du chef dont le seul but est d'acheter la paix auprès des purs et durs, l'aura conforté dans cette idée.

Joseph Facal en a peut-être eu son marre, tout simplement. On le comprend. Et on lui souhaite bonne chance pour son retour dans le vrai monde.

Jalbert aura un procès

MICHEL JALBERT, ce résidant de Pohénégamook, au Témiscouata, emprisonné au Maine durant un mois l'automne dernier pour avoir fait le plein d'essence aux États-Unis, aura bel et bien un procès sous trois chefs d'accusation.

« Le juge a rejeté notre requête de casser les chefs d'accusation », a fait savoir hier Jean-Pierre Rancourt, avocat de Jalbert. M. Jalbert devra donc répondre d'une accusation d'être rentré illégalement aux États-Unis, d'une autre d'avoir traversé la frontière avec une arme à feu et d'une troisième voulant qu'il soit entré aux États-Unis avec une arme à feu alors qu'il a un dossier judiciaire au Canada.



Joseph Facal, hier, lors de l'annonce de son départ de la vie politique active.

Photo PC

Facal choisit ses enfants

Le ministre ne sollicitera pas de nouveau mandat dans Fabre

PASCALLE BRETON

QUÉBEC — Les départs se succèdent au Parti québécois à l'aube des élections générales. C'est au tour du président du Conseil du Trésor, Joseph Facal, de tirer sa révérence en annonçant qu'il ne sollicitera pas de nouveau mandat.

Député de la circonscription de Fabre et ministre depuis 1994, M. Facal a expliqué hier qu'il souhaite consacrer plus de temps à sa famille. Père d'un garçon de quatre ans et demi ainsi que d'une fille de 20 mois, il est fatigué, dit-il, de quitter la maison sur la pointe des pieds le mardi matin, la valise à la main, pour ne revenir que tard le jeudi soir, alors que ses enfants sont endormis et ce, à longueur d'année.

« Il est tout à fait possible d'être à la fois ministre, député, père de jeunes enfants, mari, mais il est certain que l'un ou l'autre de ces rôles en souffre si vous choisissez d'exercer les autres rôles aussi pleinement que je crois qu'ils doivent être exercés », a déclaré M. Facal lors d'une conférence de presse.

Soit dit en passant, son annonce survient quelques jours seulement après la réunion du conseil national du Parti québécois où le premier ministre Bernard Landry a promis des mesures visant à favoriser la conciliation travail-famille.

C'est lors d'un entretien privé avec Bernard Landry jeudi dernier que le président du Conseil du Trésor lui a fait part de sa décision. M. Facal demeure toutefois en poste jusqu'à la fin de son mandat et continuera de piloter ses dossiers, dont l'élaboration d'un plan visant la diversité dans la fonction publique ainsi que le plan d'allègement des structures de l'État qui doit être dévoilé au cours des prochains jours.

Face à ce départ, Bernard Landry a sou-

tenu hier être « attristé, car c'est un ami depuis très longtemps ». Le ministre a cependant « fait le bon choix » selon le premier ministre qui, confronté au même dilemme, a déjà fait le même geste alors qu'il était vice-président du PQ. « Il m'a expliqué pendant plus d'une heure pourquoi il partait, et je l'ai compris et cru, d'autant plus qu'en 1989, je ne m'étais pas présenté à l'élection », a rappelé M. Landry. « Il m'a expliqué cela avec beaucoup d'émotion, j'ai été ému moi-même. Et je comprends qu'il doit se retirer de la vie publique, même si c'est un militant exceptionnel, même s'il remplit sa tâche avec brio. »

À 41 ans, M. Facal est le neuvième ministre à quitter le navire péquiste depuis que Bernard Landry en a pris la barre, en mars 2001. Il y a quelques jours, le ministre du Travail, Jean Rochon, a annoncé qu'il ne sollicitera pas un nouveau mandat tandis que son collègue délégué aux Transports, Jacques Baril, avait fait de même quelques semaines plus tôt. Alléguant des divergences d'opinion sur les moyens d'atteindre la souveraineté, l'ancien ministre Paul Bégin a quant à lui claqué la porte et démissionné de son poste au début de l'automne.

Au début de 2002, une vague de démissions avait aussi emporté les ministres Guy Chevrette, Jacques Brassard, David Cliche et Gilles Baril tandis que l'ancien président du Conseil du Trésor, Jacques Léonard, avait tiré sa révérence en 2001, afin de laisser une plus grande marge de manoeuvre à Bernard Landry dans la composition de son premier Conseil des ministres.

Rien à voir avec le contexte politique

Même si la lutte s'annonce difficile pour le Parti québécois dans la couronne nord de Montréal, principalement dans la ré-

gion de Laval, M. Facal a assuré à plusieurs reprises hier que sa décision n'a rien à voir avec l'effervescence politique. En juin dernier, l'Action démocratique du Québec a raflé haut la main la circonscription de Vimont, voisine de Fabre, lors d'une élection complémentaire. Le PQ n'avait alors récolté qu'un maigre 16 %.

« Je vous prie simplement de me croire, ma décision est absolument indépendante de la conjoncture politique. À preuve, j'annonce ma décision au moment où le Parti québécois est en pleine remontée plutôt que l'inverse », a expliqué M. Facal.

Malgré cette retraite prématurée, le président du Conseil du Trésor ne ferme pas la porte à un éventuel retour lorsque ses enfants seront grands. Il promet aussi de demeurer un militant actif, croyant « que la souveraineté est l'unique façon de stopper une marginalisation du Québec au sein du Canada » et se disant convaincu que le PQ représente le meilleur véhicule pour y parvenir.

Durant toute sa carrière, M. Facal s'est retrouvé sous les projecteurs à quelques reprises parce qu'il n'a jamais cherché à fuir la confrontation. En juin dernier, il avait été vertement raboté par le premier ministre après avoir critiqué « le sacrosaint modèle québécois ». Son ébauche d'une modernisation de la social-démocratie a par la suite été mieux accueillie par son chef. Cet automne, M. Facal s'était aussi déclaré publiquement déçu que le premier ministre ne l'ait pas informé de sa décision dans le conflit des procureurs de la Couronne, alors qu'il était l'un des ministres responsables du dossier. Il avait toutefois affirmé, alors, ne pas avoir l'intention de quitter la politique.

Avec la collaboration de Denis Lessard

Cinq arrêts de travail des spécialistes d'ici la fin du mois

ALEXANDRE SIROIS

DANS L'ESPOIR d'obtenir « une offre sérieuse » de la part de Québec, les médecins spécialistes misent une fois de plus sur la tenue de journées d'étude. Ils ont cette fois prévu pas moins de cinq nouveaux arrêts de travail d'ici la fin du mois de février.

La Presse a obtenu copie d'une lettre expédiée la semaine dernière par le conseil d'administration de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) à ses membres. Non seulement la journée d'étude envisagée pour le 28 février est-elle confirmée, mais les médecins sont aussi invités à suspendre leurs activités les 11, 12, 13 et 17 février.

L'ensemble des membres de la FMSQ est convoqué pour le 17 février dans le cadre de réunions des 34 associations de spécialistes, ainsi que le 28 février pour de grands rassemblements similaires à ceux des trois arrêts de travail précédents. Les journées d'étude des 11, 12 et 13 février seront effectuées en rotation dans les divers hôpitaux du Québec. De 25 à 28 établissements seront touchés chaque jour.

« Afin de permettre à un plus grand nombre de médecins spécialistes de parti-

ciper à ces réunions, nous suggérons que les services prodigués par les médecins spécialistes soient suspendus au cours de ces journées, à l'exception des services essentiels qui doivent être assurés », a indiqué la FMSQ dans sa missive.

Les hôpitaux de la région métropolitaine seront affectés à des dates différentes lors des journées d'étude rotatives. Par exemple, le mardi 11 février, 25 hôpitaux au Québec verront leurs activités perturbées. À Montréal, les établissements du Centre hospitalier de l'Université de Montréal, l'hôpital Santa Cabrini et l'Institut de cardiologie seront, entre autres, touchés.

Le président de la FMSQ, Yves Dugré, a confirmé ces informations hier lors d'un entretien téléphonique. « C'est la continuation du plan d'action qui a été présenté aux membres le 16 janvier lors des assemblées au Stade olympique et à Québec », a-t-il dit. Les prochaines journées d'étude visent à permettre aux spécialistes d'évaluer avec précision les besoins de chaque hôpital en termes d'effectifs médicaux et d'équipements. « Ils veulent faire un inventaire pour que les besoins soient exprimés haut et fort », a déclaré le Dr Dugré.

Il a cependant insisté sur le fait que s'il y a résolution du conflit, « des réunions

pourraient se tenir dans chacun des hôpitaux, mais elles seraient annulées comme journées d'étude ». À ce sujet, il a d'ailleurs semblé faire preuve d'optimisme. « Il y a des échanges très sérieux actuellement, d'ordre informel, entre le cabinet (du ministère de la Santé) et la fédération, presque quotidiennement. Il y en a eu hier et il y en a demain. On pourrait dans les prochaines heures, les prochains jours, et je l'espère cette semaine, annoncer qu'on est en voie de règlement », a-t-il déclaré.

Cela dit, les hôpitaux ont déjà commencé à se prémunir contre les prochaines journées d'étude annoncées. Notamment à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, où la journée d'étude rotative est prévue pour le 13 février. « Dès qu'on l'a su, la semaine dernière, on a commencé à faire le report de rendez-vous. C'est aussi vrai pour les journées du 17 et du 28 février », a indiqué le porte-parole de l'hôpital, Alain Charbonneau.

Informé de ces reports, le président de la FMSQ a dit souhaiter que ce phénomène « sera au minimum ». « On est mardi, il reste encore toute la semaine et des rencontres prévues s'accélérent cette semaine en vue d'arriver à une négociation formelle, a fait remarquer le Dr Dugré. Dans ce cadre-là, nous aviserions nos membres de la situation. »

COLUMBIA



LES SUITES DE LA TRAGÉDIE



Photo AFP

Des employés de la NASA se tiennent devant une photo de l'équipage de Columbia. La scène a été croquée lors de la cérémonie à la mémoire des sept disparus, hier, au Centre spatial Johnson de Houston.

L'Amérique rend hommage aux sept astronautes



RICHARD HÉTU

collaboration spéciale

LA PRESSE AU TEXAS

HOUSTON — Sous un ciel d'azur, une foule émue aux larmes a rendu hommage hier aux sept astronautes disparus de la navette Columbia, lors d'une cérémonie à Houston en présence du président George W. Bush, qui a offert aux membres de l'équipage « le respect et la gratitude des États-Unis ».

« Leur mission était presque achevée, et nous les avons perdus si près de chez nous », a déclaré le président américain au cours d'une cérémonie solennelle qui avait commencé par un chant religieux.

« Les hommes et les femmes de la navette Columbia avaient parcouru plus de six millions de milles, a-t-il ajouté. Ils étaient à quelques minutes de l'arrivée et de la réunion. Leur perte a été soudaine et terrible, et la douleur de leurs familles est lourde. Notre nation partage votre peine et votre fierté. »

Tenue sur l'esplanade centrale du Centre spatial Johnson, la cérémonie privée rassemblait plus de 10 000 personnes, dont les familles, les amis et les proches des sept astronautes, ainsi que la première dame des États-Unis, Laura Bush, et de nombreux représentants de la NASA. Dans l'assistance, se trouvaient également Neil Armstrong, premier homme à avoir marché sur la Lune, et John Glenn, premier Américain à avoir fait une révolution autour de la Terre.

Toutes les grandes chaînes de télévision américaines ont retransmis en direct la cérémonie.

S'exprimant sur un ton grave, le président Bush a réitéré l'intention de son administration de poursuivre le programme spatial américain, et ce, malgré les nombreuses critiques qui se font entendre à la suite de l'explosion d'une deuxième navette en 17 ans.

« La cause de l'exploration et de la découverte n'est pas une option que nous choisissons, a-t-il dit. C'est un désir inscrit dans le cœur humain. »

La navette Columbia a explosé en plein ciel au retour d'une mission scientifique de 16 jours, vers 9 h samedi. Elle transportait à son bord six astronautes américains, Rick Husband, William McCool, Michael Anderson, Kalpana Chawla, David Brown et Laurel Clark, de même que le premier astronaute israélien, Ilan Ramon.

« Chacun de ces astronautes avait le courage et la discipline nécessaires à leur vocation, a dit le président Bush. Chacun d'eux savait que les grandes réalisations comportent de grands risques. Et chacun d'eux avait accepté ces risques volontairement, voire joyeusement, pour la cause de la découverte. »

Et d'ajouter : « Toute l'humanité a une dette envers eux. »

Prenant la parole avant le président, le patron de la NASA, Sean O'Keefe, a pour sa part promis « d'honorer l'héritage des héros disparus en trouvant la cause de la perte de la navette Columbia et de son équipage, de corriger les problèmes que nous trouverons et d'assurer que cela n'arrive jamais plus ».

« Notre peine est infinie », a-t-il précisé.

En ce jour de deuil, la NASA n'a pas tenu de point de presse à Houston. Mais l'enquête pour essayer de déterminer les causes du drame se poursuivait. De nouveaux restes humains ont été trouvés en plusieurs endroits dans le secteur de Hemphill. Le nez de la navette a lui aussi été découvert dans le secteur.

Pour le président Bush, la cérémonie d'hier constituait un moment fort dans une semaine extraordinaire. Lundi, il a présenté au Congrès une proposition de budget pour l'année 2003 qui prévoit des dépenses de deux milliards et un déficit record de 304 milliards.

Aujourd'hui, il délèguera son secrétaire d'État, Colin Powell, aux Nations unies pour présenter au Conseil de sécurité des « preuves » de la dissimulation de l'arsenal irakien et des liens entre Bagdad et le réseau terroriste Al-Qaeda.

À la veille de la présentation de Powell, un sondage de CNN révélait que le secrétaire d'État inspire beaucoup plus confiance aux Américains que le président dans le dossier irakien. En effet, moins du quart des personnes interrogées (24 %) font davantage confiance à Bush, alors que 63 % donnent préférence à Powell.

Le même sondage montre par ailleurs que les Américains restent favorables à 58 % à l'envoi de troupes américaines au sol en Irak.

Cet appui est de nature à reconforter la Maison-Blanche. Au début de la semaine, Ari Fleischer, porte-parole du président, avait clairement signifié que la tragédie de la navette Columbia n'allait en rien entamer la détermination de l'administration Bush à désarmer Bagdad.

Le métier d'astronaute : mode d'emploi

ANDRÉ DUCHESNE

ADULÉS, ADMIRÉS, enviés et bien souvent portés au rang de héros après avoir laissé leur vie dans une tragédie comme celle de la navette Columbia, les astronautes n'en demeurent pas moins des individus soumis régulièrement aux contraintes de la vie quotidienne. Par exemple, les astronautes canadiens ont été embauchés après avoir répondu à des annonces dans des grands médias et ils gagnent des salaires qui sont loin d'être astronomiques.

Bien sûr, ils ont l'occasion de voyager et d'aller dans l'espace, ce qui est intéressant. En revanche, leur assureur leur refusera une police sur la vie. « Ils sont considérés comme pratiquant un métier dangereux, au même titre que les membres des forces armées, justifie Johanne Dufour de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes. Par contre, ils bénéficient souvent de programmes gouvernementaux spéciaux. »

Une information que confirme Claude Lafleur, journaliste spécialisé dans les questions spatiales et intéressé par ce domaine depuis une trentaine d'années. « Il y a des mesures, des programmes de protection pour les astronautes et aussi pour leur famille dans l'éventualité d'un accident », dit-il.

Les salaires ? Entre 50 000 \$ et 100 000 \$ par année, estime M. Lafleur. « Nos astronautes (canadiens), ce sont des fonctionnaires, rappelle-t-il sans détour. Ils sont payés en fonction de différents critères et selon leur expérience dans l'échelle salariale du gouvernement. »

L'embauche des astronautes est réalisée à la suite d'un concours « ouvert à tous », affirme Julie Simard, de l'équipe de communications de l'Agence spatiale. « Lors de la seconde vague d'embauches, en 1992, nous avions retenu quatre candidatures parmi 5000 », rappelle-t-elle.

S'il est vrai que le processus de sélection est universel, il reste que les intéressés font mieux d'avoir une solide formation scientifiques et d'être bardés de diplômes s'ils veulent avoir des chances d'être choisis. Sur le site Internet de l'Agence, on indique par exemple qu'il est préférable de décrocher au moins un diplôme d'études supérieures en sciences ou en génie, de détenir des compétences dans plus d'une discipline, d'être en bonne forme et de savoir de préférence s'exprimer dans les deux langues officielles.

Au rayon des conditions facultatives, on retrouve la connaissance du saut en parachute, de la plongée sous-marine et du pilotage d'avion.

Mais peu importe les désavantages, l'éloignement de la famille ou le haut degré de connaissances requis pour ce travail, le métier d'astronaute continue à susciter l'émerveillement. L'Agence spatiale reçoit régulièrement des demandes de renseignements sur la marche à suivre pour devenir astronaute, indique Julie Simard.

L'Agence compte actuellement cinq astronautes canadiens actifs dans ses rangs. On ne sait pas quand une nouvelle vague d'embauche sera lancée. Et avec la tragédie de la navette qui aura des incidences sur la poursuite du programme, celle-ci sera sans doute retardée.

Des recherches jusqu'en Californie et en Arizona

Associated Press

CENTRE SPATIAL, Houston — La NASA a envoyé hier des équipes de recherche jusqu'en Californie et en Arizona pour retrouver des débris issus de la disparition de la navette Columbia, samedi dans le ciel du Texas.

De son côté, l'armée américaine a obtenu de nouvelles images, enregistrées à partir d'un hélicoptère Apache, de la désintégration de la

navette américaine.

Hier, Paul Fischbeck, professeur d'ingénierie à l'université américaine de Carnegie Mellon, a fait savoir qu'il avait transmis, en 1994, un rapport à la NASA montrant la vulnérabilité des parties inférieures des ailes des navettes américaines.

Selon cette étude, les endroits les plus vulnérables sont les parties situées sous les ailes, à proximité du fuselage, et sous les compartiments réservés à l'équipage.



Graveur CD-RW inclus



IMPRIMANTE HP Deskjet 3420 incluse



Écran 15" et combo DVD/CD-RW inclus

Portable de la série professionnelle de HP

- Processeur Intel Celeron 1.2 GHz
- Écran 14.1" XGA TFT
- Mémoire SDRAM 128 Mo
- Disque dur 20 Go
- Graveur CD-RW 24 X 8X 4X
- Lecteur 1.44 Mo
- Modem 56K et carte réseau 10 / 100
- Mémoire vidéo 32 Mo
- Clavier français
- Windows XP Pro français - Valeur de 270\$
- Imprimante HP Deskjet 3420 incluse

1399\$*

Portable de la série professionnelle de HP

- Processeur Intel Pentium 4 Mobile 1.7 GHz
- Écran 15" XGA TFT
- Mémoire SDRAM 256 Mo
- Disque dur 30 Go
- Combo DVD / CD-RW
- Port Firewire
- Lecteur 1.44 Mo
- Modem 56K et carte réseau 10 / 100
- Carte vidéo ATI Mobility Radeon 7500 32 Mo
- Clavier français
- Windows XP Pro français - Valeur de 270\$
- Imprimante HP Deskjet 3420 incluse

2497\$*

micro boutique  **COMPAQ**

La boutique numérique invent offert par HP

6615 avenue du Parc, Ouvert: l, m, m: 9 à 18, j, v: 9 à 19 Samedi: 10 à 17

*Après toutes les remises, taxes en sus, les prix et les configurations peuvent changer sans préavis. Quantités limitées.

Souriez. Rapidair, c'est pour tout le monde.



Vous partez pour Toronto ? Avec les meilleurs horaires, Rapidair^{MD} vous offre jusqu'à 48 vols, tous les jours d'affaires, pour le trajet entre Montréal et Toronto.

TORONTO

99\$

Et pour économiser encore plus...

Réservez en ligne à aircanada.ca et économisez 10 \$ de plus sur ces tarifs Rapidair, à l'achat d'un billet aller-retour.

Achat requis 7 jours à l'avance

TORONTO

224\$

- Achat requis 3 jours à l'avance.
- Aucun séjour obligatoire le samedi.
- Aucuns frais applicables aux changements d'itinéraire.
- Sans frais pour mise en attente le jour même.

Accumulez des milles-bonis Aéroplan^{MD} avec Rapidair jusqu'au 31 mars 2003.

Les tarifs sont basés sur un ALLER SIMPLE et sont assujettis à l'achat d'un billet ALLER-RETOUR au départ de Montréal.

AIR CANADA 
MEMBRE DU RESEAU STAR ALLIANCE

Réservez en ligne à aircanada.ca et économisez 10 \$ supplémentaires, aller-retour, sur les tarifs ci-dessus.

Réservez à Destina.ca notre partenaire en ligne. Appelez votre agent de voyages ou Air Canada au 1 888 247-2262 Service aux personnes malentendantes (ATS) : 1 800 361-8071

Rapidair 

Pour tous les détails concernant les milles-bonis Aéroplan, visitez aeroplan.com. Les tarifs sont basés sur un aller simple et requièrent l'achat d'un billet aller-retour, lequel doit refléter l'itinéraire complet. Tarifs en vigueur au moment de la publication. Applicables aux nouvelles réservations seulement. Les taxes, les assurances, les redevances de navigation de NAV CANADA, le supplément des frais de carburant lorsque applicable, les frais d'aéroport et le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien (jusqu'à 24\$) ne sont pas inclus. Les billets doivent être achetés au plus tard le 31 mars 2003. Pour le tarif de 99\$: achat sept jours à l'avance. Des restrictions quant aux jours et aux heures peuvent s'appliquer. Séjour le samedi obligatoire. Mise en attente le jour même non permise. Séjour minimal et maximal. D'autres conditions s'appliquent. Pour le tarif de 224\$: achat trois jours à l'avance. Applicable à tous les tarifs : les billets sont totalement non remboursables. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Les vols peuvent être assurés sur des appareils d'Air Canada ou de Jazz Air inc. (faisant affaire sous la raison sociale d'Air Canada JazzSM). D'autres conditions s'appliquent. SMAir Canada Jazz est une marque de commerce d'Air Canada. ^{MD}Aéroplan est une marque déposée. ^{MD}Rapidair est une marque déposée d'Air Canada.

YVES BOISVERT

yboisver@lapresse.ca

Êtes-vous un fasciste ecclésiastique ?

Allez, on remet ça. Montréal « fasciste et totalitaire ». Montée « d'un nationalisme teinté de fascisme ecclésiastique et aujourd'hui soutenu par les hitléro-islamistes ».

Quoi ? Vous n'aviez pas remarqué le fascisme ecclésiastique ? Et pourtant, il est là mes amis, il plane de son ombre sinistre sur notre ville... Vous-même, si vous n'êtes pas un admirateur d'Ariel Sharon, peut-être êtes-vous un fasciste ecclésiastique qui s'ignore.

C'est ce que nous dit *Tribune juive*, un périodique intello qui tire officiellement à 20 000 exemplaires, ou plus précisément sa rédactrice en chef Ghila Sroka.

Pour vous donner une idée de la visibilité de ce périodique, sachez que le texte a été imprimé dans le numéro de... novembre, présentement en kiosque. Mais comme il en était question en première page de *La Presse* samedi, il y a comme une certaine obligation de contre-critique.

Quel début d'année. Après Raël qui a vu les Élohims dans le creux d'un volcan, faut s'occuper de M^{me} Sroka qui a vu le fascisme ecclésiastique... Où l'a-t-elle vu, d'ailleurs, ce n'est pas clair, partout et nulle part. Raël, au moins, c'est précis. Un volcan, une soucoupe volante, des dates.

Enfin. Toujours est-il que, selon M^{me} Sroka, à côté d'un Montréal ouvert et généreux, existerait un autre Montréal, fasciste et totalitaire, où il serait de « bon ton » de s'afficher comme antisémite.

La preuve ? Benjamin Netanyahu, ex-premier ministre israélien, a été empêché de parler par des manifestants hystériques et violents à Concordia. La preuve ? Deux, trois niaiseries prononcées à CKAC par un animateur qui se plaint de voir des manifestants juifs bloquer la circulation et leur dit « allez manifester à Jérusalem ». La preuve ? La couverture de *La Presse*, qui « désinforme » ses lecteurs sur le conflit au Proche-Orient.

Et cette dame de conclure : « Ce qui s'est passé à Concordia est une illustration de ce

qui se passera bientôt ailleurs, partout. Aujourd'hui, on interdit aux juifs de s'exprimer ; demain, les Québécois pure laine ne pourront

même plus circuler librement car les nouveaux arrivants, principalement des hitléro-islamistes, contrôleront la ville. »

Ooooh là, là, ce n'est pas beau, ça, madame. Voilà une vision pas très jolie de l'immigration. Sous-entendu : de l'immigration arabe. Seriez-vous un petit peu xénophobe dans les encougnures ? Si je comprends bien, les « nouveaux arrivants » menacent nos libertés ?

Hon, hon, hon, madame, sous vos dehors gauchisants, seriez-vous une émule de Jean-Marie Le Pen par la porte de derrière ? Lui non plus n'aime pas l'immigration arabe. Mais c'est drôle, dans son pays, c'est lui qui se fait traiter de fasciste.

Bon, passons, pour les épithètes, je vous laisse trancher. Ça semble votre matière forte.

■ ■ ■

J'ignore dans quelle réalité fantasmée vous vivez, madame, mais s'il s'agit de parler de fascisme, il n'y a pas deux Montréal, comme il n'y a pas deux New York, deux Paris ou deux Ouagadougou (où, soit dit en passant, *Tribune juive* a un correspondant, j'en profite pour vous féliciter).

Je ne sais pas sur Uranus, mais dans cette partie-ci du système solaire, une démocratie en santé n'est pas une société où le comportement humain est en toutes choses exemplaires. La santé démocratique, ce n'est donc pas l'absence de déviations (parmi lesquelles l'antisémitisme) ; c'est la capacité, pour une société, de gérer les excès sans se tirer dessus.

C'est une honte qu'une université, et une ville, Montréal, soient incapables de laisser parler Netanyahu. Mais si vous aviez, madame, une once d'honnêteté intellectuelle,



vous noteriez que partout à Montréal, ces médias qui, dites-vous finement, font partie du « triumvirat de la haine » avec les syndicats et les

universités, ces médias, donc, ont « planté » joyeusement l'université. Même *La Presse*, ce journal pathologiquement propelestinien (!), a publié un éditorial et une chronique, la mienne, pour dénoncer les manifestants.

La vérité, c'est que l'antisémitisme existe à Montréal. Mais il est si peu toléré que l'apparence d'antisémitisme dans les propos de Yves Michaud sur le vote des juifs lors du référendum de 1995 lui a bloqué l'accès à l'investiture péquiste dans Mercier. Avec raison. Lucien Bouchard l'a dénoncé pour cela. Avec raison. L'Assemblée nationale aussi.

Demandez à Jean-Louis Roux si Montréal est antisémite, lui qui a démissionné de son poste de lieutenant-gouverneur du Québec pour avoir porté une croix gammée 50 ans plus tôt. Est-il antisémite ? Pas du tout. Mais le symbole était inacceptable.

Ce sont des exemples, et il y en a mille autres, que non seulement il n'est de bon ton nulle part en 2003 de s'afficher comme antisémite, contrairement à ce que prétend ce texte délirant, mais que même la présomption d'antisémitisme n'est pas tolérée dans cette ville.

Y'a tout de même des sacrées limites à la connerie ! Comment quelqu'un qui veut incarner la conscience juive peut-il parler de fascisme en parlant de Montréal, quand on sait ce que cela a voulu dire de tragique pour le peuple juif ?

Non mais sans farce, qu'est-ce que c'est que cette histoire de montée du « nationalisme teinté de fascisme ecclésiastique » ? Couit/duoc, changez de livre. Esther Delisle, c'est bien intéressant, mais bordel, le chanoine Groulx est mort en

1967. Ben oui ! il était antisémite, comme plusieurs de ses contemporains.

O.K., maintenant où est la « remontée » dans tout ça ? Aujourd'hui ? Y a-t-il un parti fasciste, ou fascisant au Québec qui ait la moindre audience ? Bravo pour la remontée historique. Mais où est la résurgence, la saillie fascisante ? Ecclésiastique en plus ! Celle-là, au moment où les églises sont transformées en condos, vous êtes allée la chercher un peu loin.

Que plusieurs intellectuels québécois aient des sympathies palestiniennes, c'est un fait. Cela en fait-il des antisémites ? Pourriez-vous en faire la démonstration, s'il vous plaît ? Les hitléro-islamistes, c'est-à-dire les fondamentalistes qui soutiennent le terrorisme (ça existe, bien sûr) sont en train de prendre le contrôle de la ville ? Où ça, s'il vous plaît ?

Est-on en train, dans votre rédaction, de confondre la critique de la politique israélienne et l'antisémitisme ? Si c'est le procédé mathématique, ça commence à faire un paquet d'antisémites par association. Y compris en Israël !

Ça promet pour l'intelligence des discussions à venir.

■ ■ ■

Cela dit, autant que cette analyse est nulle et malhonnête, autant je m'inquiète de voir certains suggérer que le gouvernement du Québec devrait cesser d'annoncer dans ce périodique. Ce n'est pas de ses sacrées affaires, au gouvernement, ce qui s'écrit là où il a décidé de faire paraître des annonces, sauf s'il s'y commet quelque illégalité. Je reconnais à M^{me} Sroka un droit fondamental à l'insignifiance calomnieuse, même sur un sujet sérieux, même aux dépens de Montréal, qui ne le mérite pas.

Car voyez-vous, j'ai suffisamment confiance en la capacité de cette ville d'ignorer les folies qu'on peut inventer sur son compte, comme elle évite généralement les pièges de l'intolérance.

TRAGÉDIE DE COLUMBIA

La sécurité remise en question depuis 1997

JUDITH LACHAPELLE

LA NASA aurait-elle ignoré de sérieux avertissements concernant la sécurité de ses navettes ? Le quotidien *The New York Times* rapportait hier qu'un ingénieur chevronné de la NASA a indiqué en 1997 que la chute de mousse isolante des réservoirs externes pouvait causer des dommages significatifs aux tuiles de céramique qui composent le bouclier thermique.

Gregory N. Katnik, ingénieur de la NASA établi à l'époque à Cap Canaveral, indique dans un rapport daté du 23 décembre 1997 qu'une inspection avait démontré que la navette *Columbia* avait subi des dommages à quelque 300 tuiles lors d'un récent vol. Ces dommages avaient été qualifiés « d'anormaux » par M. Katnik, qui occupe aujourd'hui un poste de directeur technique au Kennedy Space Center.

Le rapport indique également que lors d'une mission normale, jusqu'à 40 tuiles de la navette peuvent être endommagées à cause de la chute de glace du réservoir extérieur. Mais lors de la mission à laquelle l'ingénieur Katnik fait référence, « le schéma des chocs n'a pas suivi les attentes aérodynamiques, et le nombre, la grandeur et la sévérité des dommages étaient anormaux ».

L'inspection avait répertorié 308 chocs, dont 132 mesuraient plus de deux centimètres, est-il écrit dans le rapport. Certains mesuraient une quarantaine de centimètres de longueur et jusqu'à deux centimètres de profondeur (soit les trois quarts de l'épaisseur de la tuile). Les dommages avaient été causés surtout autour du nez de l'engin. Plus d'une centaine de tuiles, irrécupérables, avaient dû être changées.

Le rapport s'est également penché sur les causes de la chute de la mousse isolante. Il semble que pour se conformer aux règles environnementales, la NASA ait éliminé l'utilisation du frén de la fabrication de la mousse. Un autre rapport a conclu ultérieurement que l'absence de frén était responsable de la chute de la mousse, écrit le *New York Times*.

Bush a-t-il été mis au courant ?

Les révélations du *New York Times* surviennent peu après celles d'un ancien ingénieur de la NASA et responsable de la sécurité des navettes, Don Nelson. La lettre est datée du 25 août 2002 et fait état des préoccupations de l'ingénieur concernant la sécurité de la navette.

« Votre intervention est requise pour prévenir un autre accident catastrophique d'une navette », a écrit M. Nelson, dont la lettre a été publiée cette semaine dans le journal français *Le Parisien*. L'ingénieur cite certains incidents précis dont

2000 inspections de *Columbia* qui ont révélé 3500 défauts électriques, ainsi que le rapport d'un inspecteur général daté de juillet dernier selon lequel le programme de sécurité de la navette n'était pas géré correctement.

« Lorsque la prochaine navette explosera, car oui, cela se produira (...) nous assisterons, horrifiés et honteux, à la mort certaine de nos astronautes », a écrit M. Nelson. Celui-ci a pressé le président Bush de réduire l'équipage à quatre astronautes tant qu'un module de secours ne serait pas mis au point. « La NASA, essentiellement pour des raisons de coûts, mais aussi de philosophie, n'a jamais voulu donner suite à cette option, qui est pourtant réalisable. »

La réponse de la Maison-Blanche est venue du conseiller scientifique John Marburger, le 4 décembre dernier. Son bureau avait discuté du problème avec les autorités de la NASA. « La NASA met la sécurité au sommet de ses priorités et a mis en place un programme de développement et de réalisation des nouvelles mesures de sécurité pour réduire le risque de faire voyager les équipages des navettes. À la suite de ces discussions, je ne pense pas qu'il est approprié pour le président de mettre un moratoire sur les futurs lancements des navettes spatiales. »

La NASA savait

Par ailleurs, la NASA a été avertie il y a neuf ans que ses navettes spatiales pouvaient être détruites si des débris heurtaient le dessous de leurs ailes durant le décollage — le scénario qui est peut-être la cause de la disparition de la navette *Columbia*.

Après avoir reçu ces informations, la NASA a procédé à des changements sur son équipement et sur les règles de vols afin de minimiser les probabilités de voir des débris se détacher de la navette, a annoncé hier Paul Fishbeck, professeur en ingénierie à l'Université de Carnegie Mellon qui avait dirigé cette étude. « Il y a de très importantes tuiles en-dessous. Si ces tuiles sont perdues, cela peut entraîner la perte de la navette », a déclaré Paul Fishbeck.

La partie située sous l'aile gauche de *Columbia* est la zone sur laquelle la NASA concentre ses enquêtes après la catastrophe de samedi qui a tué sept astronautes.

Paul Fishbeck et un confrère de l'Université de Stanford ont étudié les dégâts causés par des débris lors des 50 premiers lancements de navettes américaines. Ils ont conclu qu'en moyenne 25 tuiles thermiques étaient endommagées à chaque vol.

Avec Associated Press

« La catastrophe était prévisible »

L'ancien astronaute Patrick Baudry critique sévèrement le programme actuel de la NASA



LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
collaboration spéciale
LA PRESSE À PARIS

L'ANCIEN astronaute Patrick Baudry, qui avait participé à une mission avec les Soviétiques en 1982, puis volé à bord de *Discovery* en juin 1985, ne fait pas aujourd'hui dans la dentelle. S'il se dit « révolté » par la mort des sept astronautes de *Columbia*, c'est qu'une telle tragédie était « prévisible et probable », et que la navette spatiale, malgré ses prouesses techniques, est elle-même « extrêmement dangereuse ».

Selon l'ancien pilote de chasse converti à la recherche spatiale, cette seconde tragédie survenue à la navette en moins de 20 ans est d'autant plus « révoltante » que ce genre d'avion spatial comporte pour les astronautes des risques inutiles, qu'on pourrait éviter. Mais également parce que l'ensemble du programme actuel de la navette et de la Station spatiale est d'une utilité très contestable. « Pour moi, ça ne sert pas à grand-chose », explique Patrick Baudry, qui a écrit notamment *Le Rêve spatial inachevé* (Tallandier, 2001). « Peu de progrès scientifiques, pratiquement pas d'avancée technologique, aucune capacité à faire rêver l'humanité : le programme actuel de la navette et de la Station spatiale internationale n'est perpétué que du fait des bureaucrates de la NASA et du lobby industriel », a dit M. Baudry au cours d'une entrevue avec *La Presse*.

Q Dès la nouvelle de la catastrophe, vous avez eu des mots très sévères à l'endroit du concept même de navette spatiale : dangereux et inutile...

R Vous trouvez que je suis sévère concernant un engin qui régulièrement envoie à la mort ses sept passagers ?

Q Est-ce que le Concorde n'est pas lui aussi un engin dangereux ?

R Ça n'a rien à voir. Le Concorde a transporté des dizaines de milliers de passagers pendant trois décennies. Moi-même, dans une carrière antérieure, j'avais piloté 400 modèles différents d'avions de chasse, dont certains étaient plus dangereux que la navette. Tous les vols habités présentent des risques, et ceux qui y participent acceptent ces risques. Même si, au départ, la navette constituait un engin extraordinaire et une prouesse technique, elle a ce défaut capital de ne pas avoir de système de sauvegarde. Non seulement l'engin lui-même, mais surtout l'équipage,



Photo NASA

L'ancien astronaute français Patrick Baudry.

est à la merci de la plus petite défaillance technique. Il n'y a pas d'échappatoire. Après la catastrophe de *Challenger* en 1986, la NASA avait inventé ce qu'elle présentait comme un système d'urgence : une perche télescopique qui en théorie permettait à l'équipage de s'échapper. Mais c'était un système pour les gogos. Il ne fonctionnait que de zéro à 29 000 km/h et à une certaine distance de la Terre. En gros, ça fonctionnait bien par terre et pour les caméras de télé...

Q Vous voulez dire que les autres systèmes de vols habités présentent moins de risques ?

R Il y a toujours des risques, et on sait que dans la recherche spatiale, on accepte à l'avance de perdre une proportion « x » d'engins. Mais, lorsqu'il y a un équipage à bord, on ne peut pas se résigner à l'avance à en condamner un sur 10. Il faut un système de sauvegarde, l'équivalent du siège éjectable pour les avions de chasse. On avait ce système — qui n'avait rien de révolutionnaire — pour les autres vols habités, *Apollo*, *Soyouz*, *Gemini*... Le principe était toujours le même : dans les phases critiques, l'équipage se trouve dans une capsule détachable, et avec des scaphandres pour contrer une éventuelle dépressurisation. Si la lanceur explose ou s'il y a une défaillance technique, la capsule se sépare et, grâce à un parachute géant, a une chance de revenir sur terre. C'est en somme une chance de plus pour l'équipage. Pourquoi croyez-vous que les Russes aient pu, à prix d'or, envoyer des « touristes » dans l'espace et que les Américains n'aient jamais pu le faire ? L'échelle des risques n'est pas la même.

Q Et pourquoi pas une capsule détachable sur la navette spatiale ?

R Ayant moi-même dirigé le projet de navette spatiale européenne *Hermès* — jusqu'à son abandon en 1993 — je peux vous le dire. Des études de faisabilité de cette capsule avaient montré que

c'était impossible : cela coûtait extrêmement cher, mais surtout, cela alourdissait à un tel point la navette qu'elle ne pouvait plus emporter rien d'autre à son bord...

Q En somme, la navette spatiale est l'exemple même d'une fausse bonne idée...

R Oui. On aurait dû l'arrêter au plus tard en 1986, après *Challenger*. Au départ, c'était une prouesse technique, je l'ai dit. Mais, d'une part, elle présentait des risques inacceptables pour les équipages : donc, pour tenter d'assurer la sécurité, on a dépensé des budgets colossaux, mais sans jamais, bien entendu, arriver à la sécurité parfaite. D'autre part, cette navette avait à l'origine des objectifs militaires qui, en cours de route, ont été abandonnés. Comme il s'agissait en somme d'un gros avion-cargo, il fallait bien lui trouver une utilité. Alors on lui a inventé un point de chute, c'est à dire la SSI. La question : à quoi donc sert cette station spatiale ? Je vais vous le dire : à peu près à rien. La SSI tourne autour de la terre, avec à son bord un équipage de trois personnes, tout juste suffisant à l'entretien et à la maintenance. Donc pas de recherche, pas d'avancée technologique : la Station elle-même est ravitaillée par *Soyouz*, qui a 28 ans, et une navette conçue dans les années 1970. La recherche spatiale doit répondre en même temps à trois exigences : la progression de la connaissance ; les progrès technologiques, dont les retombées nous sont profitables ; le rêve, enfin, qui est inhérent à l'espèce humaine. De ce point, le programme SSI est un triple zéro. Il y avait quatre vols de navettes par année : personne n'y faisait plus attention. Sauf en cas de catastrophe.

Q Y avait-il d'autres pistes à suivre pour l'aventure spatiale ?

R En 1988, l'Académie internationale d'astronautique — d'ailleurs réunie à Montréal — avait fait des propositions pour les décennies à venir. Il s'agissait d'installer en l'an 2000 un laboratoire d'astrophysique sur la face cachée de la lune. Étape indispensable pour permettre à l'homme d'atteindre Mars vers 2010. On avait calculé que la NASA dépensait réellement 12 milliards de dollars par année pour la SSI : ce budget était suffisant pour ce nouveau programme ambitieux. Parce que l'installation sur la face cachée permettait d'échapper à la pollution de toutes sortes de radiations parasites, et de prolonger notre connaissance de l'univers. La Lune constitue pour le futur une source importante d'énergie, notamment avec l'hélium 3 qu'on ne trouve pas sur terre. Et c'était une station-relais indispensable pour aller jusqu'à la planète Mars.



Le solde TROIS FOIS RIEN



À L'ACHAT

RIEN À PAYER AVANT

2004[†] ou 0

(aucun versement initial, aucun paiement mensuel et aucun intérêt pendant 12 mois)

Offres s'appliquant à la plupart des modèles

0% à l'achat**
0\$ versement initial
Rien à payer pendant 100 jours***

À LA LOCATION

0 \$

GM paie la 1^{re} mensualité*
GM paie le dépôt de sécurité**

Offres s'appliquant à certains modèles



SUNFIRE SL 4 PORTES

178 \$/mois^{†††}
Location 48 mois

Modèle redessiné (intérieur et extérieur), plus grande maniabilité, moteur 2,2 litres DACT ECOTEC de 140 HP, banquette arrière rabattable divisée 60/40, garantie 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise.

Location 48 mois

COMPTANT <small>(ou échange équivalent)</small>	MENSUALITÉ
0 \$	225 \$
2 244 \$	178 \$



MONTANA

278 \$/mois^{†††}
Location 48 mois

Garantie de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise, sécurité 5 étoiles*, la plus faible consommation d'essence de sa catégorie**, vitres, miroirs et portes à commandes électriques.

Location 48 mois

COMPTANT <small>(ou échange équivalent)</small>	MENSUALITÉ
0 \$	369 \$
4 292 \$	278 \$



AZTEK

268 \$/mois^{†††}
Location 48 mois

Moteur V6 3,4 L de 185 HP, transmission automatique 4 vitesses, vitres, miroirs et portes à commandes électriques, climatiseur.

Location 48 mois

COMPTANT <small>(ou échange équivalent)</small>	MENSUALITÉ
0 \$	359 \$
4 210 \$	268 \$



GRAND AM 4 PORTES

258 \$/mois^{†††}
Location 48 mois

Moteur 2,2 litres DACT ECOTEC de 140 HP, boîte automatique 4 vitesses, climatiseur, banquette arrière rabattable divisée 70/30.

Location 48 mois

COMPTANT <small>(ou échange équivalent)</small>	MENSUALITÉ
0 \$	295 \$
1 745 \$	258 \$



RENDEZVOUS 29 998 \$^{††††}

338 \$/mois^{†††}
Location 48 mois

Moteur V6 3,4 L de 185 HP, télédéverrouillage des portes, vitres, portes et miroirs à commandes électriques, freins à disques aux 4 roues, climatiseur.

Location 48 mois

COMPTANT <small>(ou échange équivalent)</small>	MENSUALITÉ
0 \$	427 \$
4 039 \$	338 \$



Vos concessionnaires **GM** du Québec

L'Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant à la plupart des modèles neufs 2003 à l'achat et aux modèles suivants en location : Grand Am, Sunfire, Montana, Aztek et Rendezvous, parmi ceux en stock. Offres valides en autant que le consommateur prenne livraison du véhicule au plus tard le 20 mars 2003. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. ***Frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers, frais d'administration et droits payables à la livraison.** **À l'achat, premier paiement dû après 12 mois, offert pour des termes de financement à l'achat allant jusqu'à 48 mois. ****Taux de financement à l'achat de 0 % offert pour des termes allant jusqu'à 36 mois.** *****Le cas échéant, GM paie les intérêts pendant les premiers 100 jours pour des termes allant jusqu'à 60 mois.** ******À l'achat, préparation incluse; transport (950 \$), immatriculation, assurance et taxes en sus.** ***Conditions applicables à la location pour des termes allant jusqu'à 48 mois, premier versement mensuel (taxes incluses) payé par General Motors.** ****À la location, aucun versement initial requis et dépôt de sécurité payé par General Motors. Le dépôt ne sera pas remis au consommateur à la fin de la période de location.** ***** Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (Grand Am (2NE69/R7C), Sunfire (2JB69/R7A), Montana (2UN16/R7A), Aztek (2BK46/R7A) et Rendezvous (4BK26/R7A)).** **À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 ¢ du km après 80 000 km.** ***Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et les passagers des sièges avant lors de tests d'impacts latéraux. Tests effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É.-U.** ****Données fournies par le ministère des Ressources naturelles dans le Guide de consommation de carburant 2003. Ces offres à l'achat ne s'appliquent pas aux Vibe, Corvette, Cadillac, Hummer, fourgonnettes passagers et marchandises/coupées, Sierra/Silverado 2500/3500 cabines classiques et allongées (sauf C6P), Sierra/Silverado 2500/3500 à cabine multiplace et châssis-cabine, Sierra/Silverado 3500 HD châssis-cabine (style reporté), Tahoe, Yukon, Yukon Denali, Suburban, Yukon XL et Yukon XL Denali et les camions série W et poids moyens. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de la Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis.**

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanda.com ou au 1 800 463-7483.



IRAK LE COMPTE À REBOURS



Petits pas de Chrétien dans le ballet diplomatique

Le premier ministre jugeait hier souhaitable une seconde résolution de l'ONU avant d'attaquer l'Irak

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Le premier ministre Jean Chrétien s'est rapproché encore un peu plus hier de la position de la France et de l'Allemagne en affirmant qu'il soutenait ardemment l'idée d'une deuxième résolution du Conseil de sécurité des Nations unies avant de déclencher les hostilités contre l'Irak.

« Il est extrêmement souhaitable d'avoir une deuxième résolution, a déclaré M. Chrétien à la sortie d'une réunion de son cabinet. Mais nous verrons ce que M. Blix dira. Beaucoup disent qu'une seconde résolution est souhaitable. Je l'ai toujours pensé. Mais, maintenant, même le premier ministre Blair dit que c'est une bonne idée. J'en suis heureux. »

M. Chrétien faisait allusion au discours prononcé hier à la Chambre des communes britannique par le premier ministre Tony Blair. Il disait que le texte d'une deuxième résolution pourrait être rédigé et présenté dans 10 jours.

M. Chrétien, qui venait de s'entretenir au téléphone avec le chancelier allemand, Gerhard Schröder, a souligné que l'Allemagne présidait ce mois-ci le Conseil de sécurité qui devra trancher la question d'une seconde résolution. M. Chrétien a cependant dit qu'il attendrait, avant de décider quoi que ce soit, le rapport aujourd'hui devant le Conseil de sécurité du secrétaire d'État américain, Colin Powell, et celui qui sera présenté la semaine prochaine, du chef des inspecteurs de l'ONU en Irak, Hans Blix.

« La deuxième résolution, comme je l'ai toujours dit, n'est pas légalement nécessaire, a dit le chef du gouvernement. La résolution 1441 prévoit que si M. Saddam Hussein ne se conforme pas aux demandes du Conseil de sécurité, il devra faire face à des conséquences très sérieuses. Seulement, il y a un consensus sur le fait qu'il serait très désirable d'avoir une seconde résolution. Le tout sera décidé lorsque M. Blix aura fait son rapport. Est-ce qu'il dira encore une fois que M. Saddam Hussein n'a pas respecté ses résolutions ou va-t-il demander plus de temps? J'attends le deuxième rapport avant de me prononcer. Mais c'est au Conseil de sécurité à déterminer quelle sera la seconde action. »

M. Chrétien a fait comprendre hier que le rôle éventuel que jouera le Canada dans une guerre contre l'Irak est pour l'instant suspendu au jeu diplomatique. Comme la France, le premier ministre est pour l'instant convaincu qu'il faut laisser les inspections se poursuivre. En revanche, il ne souhaite pas se retrouver dans la position de l'Allemagne qui risque une brouille durable avec Washington. Le chancelier Schröder a rejeté toute participation de son pays à une guerre contre l'Irak.

M. Chrétien a multiplié ces derniers jours les coups de téléphone. Il a notamment discuté avec le président Bush, avec le premier ministre espagnol José Maria Aznar et avec le premier ministre italien, Silvio Berlusconi.



Le premier ministre du Canada Jean Chrétien se rend à une réunion de son cabinet sur la colline parlementaire à Ottawa.

Photo REUTERS

Donald Rumsfeld attendu en Allemagne ce week-end

Associated Press

WASHINGTON — Le secrétaire américain à la Défense, Donald Rumsfeld, a annoncé hier qu'il participerait ce week-end à une conférence internationale sur la sécurité organisée en Allemagne.

Donald Rumsfeld s'est en revanche refusé à tout commentaire sur l'état des relations entre Washington et Berlin, dont les points de vue divergent sur la question irakienne.

« J'en saurai un peu plus à mon retour », a déclaré hier le secrétaire américain à la Défense.

Donald Rumsfeld participera samedi à la Conférence annuelle de Munich sur les politiques de sécu-

rité. Il sera accompagné d'une délégation de membres du Congrès américain.

Des ministres et des spécialistes des questions de sécurité européens, américains, canadiens, asiatiques et russes participent chaque année à cette conférence.

L'administration américaine tente d'obtenir le soutien de la communauté internationale pour une éventuelle intervention militaire contre Bagdad à laquelle s'opposent l'Allemagne et la France, que Rumsfeld a qualifiées de « vieille Europe ».

Les deux pays estiment que les inspecteurs en désarmement de l'ONU doivent bénéficier de plus de temps pour établir leur rapport.

Les trouvailles de Ginette et Maurice

Usinez le froid de lavage avec des couleurs pareilles cycle doux seulement...



C'est peut-être drôle de près, mais c'est loin d'être clair. Au Québec, lorsque vous achetez des produits, vous avez droit à des étiquettes et à des modes d'emploi en français. Et en bon français. Ne vous gênez pas pour le demander.

Office québécois de la langue française

Québec



ANGLAIS
COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION
Petits groupes : 3 à 7 personnes ; admission continue
à temps partiel et semi-intensifs
matin, après-midi, soir, samedi
1 à 7 fois/sem. • 235 \$/30 h*
* Matériel pédagogique inclus, pas de taxe, déductible d'impôt, frais d'inscription : 45 \$
Formation en entreprise adaptée à vos besoins
Cours privés : toutes les langues
Converlang
école de langues postmoderne
accréditée par Emploi-Québec
1160, boul. St-Joseph Est, 3^e étage, Mtl
(514) 278-5309 www.converlang.com

LOTO QUÉBEC Résultats
TVA, le réseau des tirages
Tirage du 2003-02-04
06 10 11 12 14 15 18 20 28 32
38 40 43 48 56 59 60 62 64 69
Tirage du 2003-02-04
3 4
736 4438 NUMÉRO: 045648
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de départ entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.
Si vous avez un problème de jeu... MISE SUR TOI 1 866 505-JEU



Gaëtan G., Une belle journée. Coll. Les Impatients

La schizophrénie, de l'ombre à la lumière

Conférence présentée par Dr Emmanuel Stip

et exposition de tableaux et de photos des Impatients.

Présidente d'honneur

Madame Louise Harel,

Présidente de l'Assemblée nationale.

Mardi 11 février 2003

de 18 à 22 heures

Salle Marie-Gérin-Lajoie,

Pavillon Judith-Jasmin

Université du Québec à Montréal

405, rue Sainte-Catherine Est

Entrée libre - inscription obligatoire au

(514) 251-4000, poste 3400

ou 1 866 888-2323

Conférence organisée par

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE LA SCHIZOPHRÉNIE

et rendue possible grâce à une subvention à l'éducation de

JANSSEN-ORTHO

3115997

3115289A



IRAK LE COMPTE À REBOURS



Colin Powell aux Nations unies Quelques points de repère

AGNÈS GRUDA

GRAND JOUR au Conseil de sécurité : le secrétaire d'État américain Colin Powell doit dévoiler aujourd'hui de nouvelles « preuves » démontrant que l'Irak camoufle ses programmes d'armement et joue au chat et à la souris avec les inspecteurs de l'ONU. Sa tâche sera ardue.

Q Que recherche le secrétaire d'État américain Colin Powell avec sa prestation devant le Conseil de sécurité de l'ONU ?

R Washington veut persuader les 14 autres membres du Conseil que, compte tenu de la mauvaise foi de Saddam Hussein, seule la voie militaire peut mener à un désarmement de l'Irak. Actuellement, la majorité des États siégeant au sein du Conseil de sécurité hésitent à s'engager dans une offensive militaire ou y sont carrément opposés.

Mais il n'y a pas que l'opinion internationale. L'opinion publique américaine préférerait une action sous chapeau international. L'exercice auquel doit se livrer aujourd'hui M. Powell vise donc aussi à convaincre la population américaine que dans la crise irakienne, tous les recours pacifiques ont été épuisés.

Q Le Conseil de sécurité a-t-il besoin de voter une nouvelle résolution avant de donner le feu vert à une action militaire ?

R Les interprétations à ce sujet varient — et cela fait partie de l'imbricatio. La résolution 1441 adoptée en novembre affirme qu'en cas de « violations flagrantes », l'Irak s'expose à des « conséquences sévères ».

Londres et Washington jugent la formulation suffisante pour aller jusqu'au conflit armé. Mais d'autres pays souhaiteraient soumettre le choix des armes à une ultime résolution.

Mais résolution ou pas, le Conseil de sécurité devra un jour ou l'autre décider de la marche à suivre, en fonction des rapports qui lui seront soumis, signale Jocelyn Coulon, du Centre Pearson pour la paix. Autrement dit, peu importe le cadre formel dans lequel cette décision sera prise, les 15 membres du Conseil de sécurité devront s'entendre sur l'opportunité — ou non — d'attaquer l'Irak.

Q Que se passera-t-il au juste aujourd'hui ?

R Colin Powell doit faire une présentation « multi-médias » pendant 90 minutes, dans laquelle il va dévoiler des informations obtenues par les services de renseignement américains appuyant la thèse de la duplicité de l'Irak.

Ensuite, les ministres des Affaires étrangères présents (11 ministres et un vice-ministre ont confirmé qu'ils assisteraient à la réunion) feront de courtes déclarations. La séance sera bouclée en quatre heures et sera suivie par un déjeuner — occasion idéale pour un petit ballet diplomatique.

Même si des rumeurs prêtent à Washington l'intention de présenter dès aujourd'hui un projet de résolution, le cas échéant, celui-ci ne serait pas mis aux voix dès aujourd'hui. La réunion constituera plutôt un exercice de marketing politique, cadeaux et menaces à l'appui.

Q Qui sont les 15 membres du Conseil de sécurité ?

R Le Conseil compte cinq membres permanents (États-Unis, Grande-Bretagne, France, Chine, Russie), qui détiennent un droit de veto. Et 10 membres temporaires choisis pour des mandats de deux ans. Actuellement, le groupe compte l'Allemagne, le Mexique, le Pakistan, la Bulgarie, l'Espagne, le Cameroun, la Guinée, l'Angola, le Chili et la Syrie.

Q Quelles positions ces pays défendent-ils face à l'Irak ?

R Les États-Unis se disent prêts à entrer en guerre — avec ou sans l'ONU. La Grande-Bretagne veut faire voter une nouvelle résolution au Conseil avant de lancer l'attaque. Mais elle est prête à appuyer une intervention militaire hors du cadre de l'ONU si jamais le Conseil de sécurité devait s'empêtrer dans des débats qu'elle jugerait déraisonnables.

Les deux autres pays sûrs d'appuyer la guerre sont la Bulgarie (qui souhaite adhérer à l'OTAN) et l'Espagne.

Du côté des « non », il y a l'Allemagne, qui a fait savoir qu'elle ne voterait jamais en faveur d'une résolution ouvrant la voie à la guerre. La France, qui estime que la guerre constitue la « plus mauvaise des solutions ». Et la Syrie.

Les autres pays hésitent. La Chine préférerait résoudre la crise par voie diplomatique, mais s'abstiendrait probablement en cas de vote. Quant à la Russie, elle estime que pour l'instant, rien ne justifie le recours à la guerre. Mais Moscou s'est récemment rapproché de Washington et espère tirer ses marrons du feu dans un changement du régime irakien (notamment en faisant honorer les huit milliards de dollars de dettes non payées par l'Irak).

Q Combien de voix faut-il au Conseil pour adopter une résolution ?

R Il faut l'accord d'au moins neuf membres sur 15 et aucun vote négatif parmi les cinq membres permanents. Cela dit, une résolution adoptée avec plusieurs abstentions n'aurait pas une grande légitimité.

Q Que se passera-t-il ensuite ?

R Les analystes s'entendent pour dire que les États-Unis n'ont pas intérêt à pousser trop fort en vue du déclenchement immédiat des hostilités parce qu'ils ne sont pas encore tout à fait prêts, sur le plan militaire, et ne le seront pas avant un gros mois.

Le week-end prochain, les deux chefs des équipes d'inspection, Hans Blix et Mohamed ElBaradei, doivent retourner à Bagdad pour tâcher d'obtenir une plus grande collaboration de la part du régime irakien. Ils souhaitent par exemple interroger les scientifiques irakiens qui ont participé aux programmes d'armement.

Le 14 février, ils seront de retour devant le Conseil de sécurité avec un nouveau rapport, indiquant si Bagdad a changé ou non d'attitude au cours des dernières semaines.

Ce rapport, ajouté à celui du 27 janvier et aux éventuelles révélations de Colin Powell, sera déterminant pour la suite des choses. Le Conseil pourrait alors décider, sans nouvelle résolution, qu'il faut passer à l'action. Il pourrait aussi tenter de lancer un dernier ultimatum à Bagdad. Dans tous les cas de figure, il risque d'être déchiré entre les tenants de la diplomatie et les promoteurs de la méthode forte.

« Mésestente cordiale »

Jamais le fossé entre Paris et Londres n'a été aussi profond



LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
collaboration spéciale

LA PRESSE À PARIS

APRÈS la célèbre « Entente cordiale » du début du siècle entre la France et la Grande-Bretagne, Tony Blair et Jacques Chirac ont joué, hier, à la « mésestente cordiale » dans la station balnéaire du Touquet, dans le Pas-de-Calais, qui fait face aux côtes britanniques.

Malgré les sourires et propos consensuels de circonstance, les deux hommes sont restés sur leurs positions, qui restent diamétralement opposées : même s'ils donnent l'impression de vouloir modérer les Américains et de se préoccuper de l'opinion internationale, les Britanniques semblent prêts à suivre les États-Unis dans la guerre avec ou sans l'aval du Conseil de sécurité et considèrent que c'est à Saddam Hussein de fournir les preuves de sa non-culpabilité. La France estime au contraire que, malgré le caractère sanguinaire du régime irakien, et son manque de coopération avec l'ONU, les preuves de sa dangerosité ne sont toujours pas fournies et que, pour l'instant, il n'y a strictement aucune raison légitime pour recourir à la guerre, « qui reste toujours la plus mauvaise solution », comme le disait hier Jacques Chirac.

Les relations entre les deux anciens empires d'Europe avaient déjà traversé une crise fort sérieuse au mois de décembre dernier — mais à propos de la politique agricole commune — et le 25^e sommet franco-britannique avait alors été

annulé. Ce qui constituait un événement grave pour deux grands pays « amis » européens.

Beaucoup de diplomatie

Il était donc absolument indispensable, pour éviter une brouille prolongée, que le sommet raté de décembre ait lieu aussi rapidement que possible. Et présente au moins les apparences d'une bonne entente minimale. Mais, avec cette nouvelle divergence majeure sur un sujet aussi vital que la guerre, il fallait une bonne dose de diplomatie et quelques contorsions verbales pour donner l'illusion du consensus.

Tony Blair et Jacques Chirac ont donc fait appel à leur vieille expérience pour présenter les choses d'une manière favorable. Le premier ministre britannique, très à l'aise en français, a conclu la conférence de presse sur une lapalissade optimiste : « Il y a beaucoup plus de choses qui nous unissent que de choses qui nous divisent... » De son côté, Jacques Chirac a insisté sur le fait que les deux pays sont d'accord sur deux points : la nécessité d'un désarmement réel de l'Irak, et d'autre part un passage obligé par les Nations unies. Ce qui revient à parler pour ne rien dire, puisque les deux hommes ne font pas le même constat sur l'état actuel de l'armement irakien, et ont soigneusement évité de dire de manière précise ce qu'ils entendaient par « passage obligé devant l'ONU ».

Alors que la Grande-Bretagne paraît, sauf coup de théâtre, déjà prête pour la guerre lorsque les conditions matérielles seront réunies (fin février ? début mars ?), mais évite de préciser le programme, le président Chirac a réitéré de manière plus tranchée que jamais sa position : « Il y a encore beaucoup à faire sur la voie du désarmement de l'Irak, et de manière pacifique. La guerre demeure la

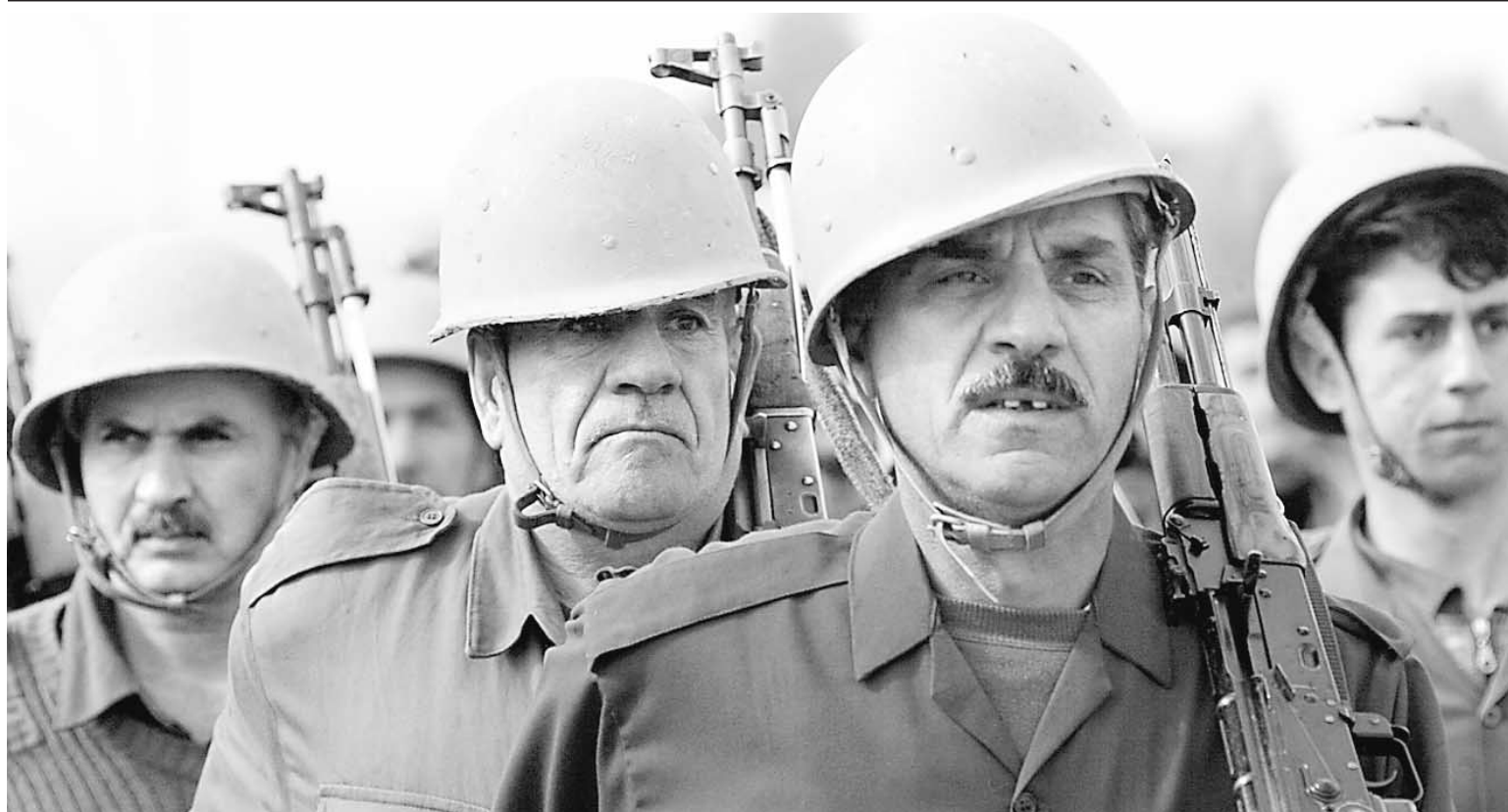
plus mauvaise des solutions, sauf si l'on estime que plus rien ne peut être fait sur le plan diplomatique. Nous en sommes encore bien loin aujourd'hui. » Et là-dessus, il a de nouveau évoqué l'hypothèse d'un veto français au Conseil de sécurité.

Précédent

Jamais, depuis la création de l'Union européenne en 1958, un fossé aussi important ne s'était creusé entre deux grands pays européens. Certes, lors du déclenchement des guerres en Yougoslavie au début des années 90, des pays comme l'Allemagne et la France avaient d'abord fait cavalier seul. Mais, dans l'ensemble, l'Europe des Quinze avait fait montre d'un honnête consensus sur la question — et d'ailleurs étalé une commune impuissance à empêcher les massacres. Mais tout le monde était d'accord, à la fois sur les objectifs et les moyens.

Autre cas de figure aujourd'hui. D'un côté, la France, plutôt appuyée par l'Allemagne, peut-être la Chine et la Russie, mais isolée en Europe, estime que la guerre contre l'Irak demeure une aventure risquée, qui peut déstabiliser le Moyen-Orient et n'a pour l'instant aucune justification rationnelle. De l'autre la Grande-Bretagne, malgré des nuances, colle totalement à la politique américaine. Et, en contournant les instances communautaires, a rallié à sa position des pays aussi importants que l'Italie, l'Espagne et la Pologne.

Tout cela au moment même où l'Union européenne tentait de se donner une politique étrangère commune, et même de décider la nomination d'un vrai ministre européen des Affaires étrangères. Comme le dit l'éditorialiste Jacques Julliard : « Heureusement que ce ministre n'existe pas encore, car je me demande ce qu'il aurait pu dire ces jours-ci. »



Ils étaient 50 000 volontaires à défilier hier dans les rues de Bagdad. De tous les âges, comme le montre cette photo de l'« armée de Jérusalem », et des deux sexes.

Le Raïs al-Qaïd, un roi sans le titre



IQBAL KHAN
envoyé spécial
EN IRAK

BAGDAD — L'Irak est parsemé de vestiges, de ruines et de monuments qui se superposent depuis 100 000 ans. Les premières civilisations, celles de Sumer et Akkad, remontent à 8000 ans. Mais si toutes ces époques, y compris celle de l'islam en cours depuis 14 siècles, sont présentes dans le paysage de Bagdad, la capitale, il ne fait aucun doute que le pays est aujourd'hui sous le règne d'un seul homme, le président Saddam Hussein.

Ses photos, affiches et peintures géantes, et ses statues, sont omniprésents, en civil, en uniforme, en tenue traditionnelle arabe ou kurde, dans tout le pays — et surtout à Bagdad. Les journaux, en arabe, en kurde et en anglais, le montrent à la une tous les matins, souvent à l'intérieur aussi.

La télé diffuse chaque jour des séances intégrales de réunions du cabinet, du Conseil de la révolution ou de chefs militaires, qu'il préside en costume civil, un long cigare fumant à la main. Son fils cadet Qousai, chef de la puissante Garde républicaine, est toujours assis à sa droite ; Oudaï, l'aîné, y assiste parfois, assis à sa gauche.

Son titre officiel, c'est « Al Raïs al-Qaïd » ou chef suprême. Son nom est suivi sur les bannières et les slogans de « Qu'Allah le protège et le préserve », formule que répètent avec solennité tous ceux qui s'adressent à lui, les animateurs de télé qui parlent de lui, et les imams, cheikhs et prêtres qui prient pour lui lors de prêches télévisés quasi quotidiens.

C'est un univers d'hommes. La télé nationale a diffusé récemment l'intégralité d'une rencontre de près d'une heure

d'Oudaï Saddam Hussein, chef du Comité olympique irakien, avec une poignée de journalistes, dont quelques femmes, mais c'est Oudaï seul qui a parlé, ses invités se contentant d'acquiescer de la tête et de prendre des notes comme des élèves attentifs.

Mais le rapport avec le Raïs al-Qaïd n'est pas froid et impersonnel. Les trois stations de télé que je capte à mon hôtel diffusent aussi, pendant de cinq à 10 minutes toutes les heures, des vidéoclips de stars de la chanson et de la musique irakiennes, femmes et hommes, louant le chef de l'État et exaltant le patriotisme irakien et panarabe.

Influence et pouvoir

Saddam Hussein est devenu président de l'Irak en 1979, mais il exerçait l'essentiel du pouvoir bien avant en coulisses comme chef du parti Baas. Ses 23 années de règne ont été une guerre sans fin — guerre avec l'Iran 1980-88, guerre économique avec le Koweït 1989-90, guerre avec les États-Unis et l'ONU qui l'ont expulsé du Koweït en 1991 et qui l'assiègent sans merci depuis 12 ans.

Mais il a réussi à projeter de cette longue tragédie et des privations imposées à son peuple une image d'héroïque résistance, voire de « victoire sur l'impérialisme », qui s'inspire à la fois de l'épopée babylonienne, des replis tactiques du prophète Mahomet (l'hégire à Médine avant la reconquête de La Mecque), et des victoires de Saladin sur les croisés, et de Staline sur Hitler.

Parmi les monuments qu'il a fait construire ces 20 dernières années, trois s'imposent déjà comme des œuvres pharaoniques dans le paysage de Bagdad : le Monument aux martyrs de la guerre contre l'Iran, l'Arc de triomphe de la victoire sur l'Iran, et la Tour internationale où sont exposés les débris de missiles tirés par les Américains et leurs alliés en 1991.

Le premier s'appelle Qadisiya Saddam, du nom de la victoire des Arabes sur les Perses en 635. C'est un cœur colossal tranché en deux moitiés recouvertes de tuiles bleues. Il s'élève sur une esplanade

de marbre au centre d'une immense parc doté de jardins, d'un lac, d'un téléphérique, d'un terrain de jeux avec une grande roue, et d'un musée — fermé hier au public parce qu'une importante réunion s'y déroulait ; une centaine de voitures de luxe et de 4x4 étaient garés au sous-sol, discrètement. Des noms de martyrs sont inscrits sur les murs.

Le second, les Champs-Élysées de Bagdad, avec à chacun des deux bouts un énorme arc de triomphe fait de deux sabres croisés, tenus chacun d'une main, modelés sur celui de Saddam Hussein et coulés dans du métal récupéré sur des chars iraniens. Des casques de soldats iraniens tués remplissent des filets de métal à la base des monuments. Le Musée de la guerre fait partie du gigantesque complexe, avec parcs et jardins.

Le dernier, c'est la Tour internationale Saddam d'où l'on peut contempler l'immensité de Bagdad jusqu'à l'horizon sur 360 degrés. Un restaurant tournant surplombe le complexe.

C'est une forteresse monumentale surplombée d'un dôme et protégée par un redoutable mur qui doit faire plusieurs kilomètres de circonférence. Des bustes du président casqué à la Saladin sont tournés vers les quatre points cardinaux. De la Tour Saddam, on voit aussi les chantiers où s'élèvent les masses de béton armé de ce qui seront les deux plus grandes mosquées du monde.

Le régime irakien obéit à l'idéologie laïque et socialiste du parti Baas, qui prône l'unité et la renaissance de la nation arabe. Dans les faits, le président Saddam Hussein s'est érigé à la fois au rang de sultan laïque et d'emir des croyants, sans le titre de roi. Et il a réussi à s'imposer comme l'incarnation même des Irakiens, la chair de leur chair et le sang de leur sang. Cela au cœur du Moyen-Orient profond, à 1000 km de l'Est de Beyrouth, dans la vallée fertile du Tigre et de l'Euphrate, et sur les champs pétroliers les plus riches du monde, dans cet Irak dont le nom signifie « aux racines solides et profondes ».

EXPRESS INTERNATIONAL

KOSOVO Indépendance

UN GROUPE de députés albanais du Parlement multi-ethnique du Kosovo a déposé le texte d'un projet de déclaration d'indépendance en demandant qu'il soit examiné lors d'une réunion de l'assemblée le 13 février. La province serbe est actuellement administrée par l'ONU, qui a le pouvoir d'annuler la déclaration si elle est adoptée. — *d'après AFP*

ZIMBABWE Accusation

UN ANCIEN agent du Mossad israélien, Ari Ben Menashe, dont la firme de consultants politiques Dickens and Madson est établie à Montréal, a témoigné hier à Harare au procès pour trahison du chef de l'opposition zimbabwéenne, Morgan Tsvangirai, qui, a-t-il réaffirmé, lui a demandé de l'aider à tuer le président Robert Mugabe. — *d'après AFP*

PROCHE-ORIENT Télévision

LES ÉTATS-UNIS se préparent à lancer une télévision en arabe destinée au Proche-Orient, dans le cadre d'une contre-offensive médiatique visant à améliorer l'image de l'Amérique dans cette région et réduire l'influence d'Al-Jazira, la « CNN du monde arabe ». Les contours encore vagues de ce projet en discussion depuis plusieurs mois dans la capitale fédérale sont apparus dans le document du budget 2004 présenté lundi au Congrès par l'administration Bush. — *d'après AFP*

LIBERIA Ultimatum

LES REBELLES du mouvement des Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie (LURD) s'approchent de Monrovia après avoir pris le contrôle de grandes villes du nord-ouest du pays et ont donné une semaine au président, Charles Taylor, pour quitter la capitale. Le ministre de la Défense a confirmé la prise par le LURD de Tubmanburg, à 60 km de la capitale. — *d'après AFP*

PALESTINE Pèlerinage

LES AUTORITÉS israéliennes ont annoncé qu'elles interdiraient à un millier de parents de Palestiniens tués pendant l'Intifada de partir aujourd'hui pour accomplir le pèlerinage annuel de La Mecque, a déclaré hier un responsable palestinien. « Les autorités israéliennes ont informé le ministère palestinien chargé des affaires civiles qu'elles ne permettraient pas à un millier de pèlerins, parents de martyrs, de participer au hadj (le pèlerinage) », a déclaré un responsable de ce ministère, Imad Natcha. Il n'a pas précisé les raisons de cette décision, qui n'a pas été confirmée de source israélienne. — *d'après AFP*

HAÏTI Élections

DES ÉLECTIONS sont la seule « solution pacifique » à la crise haïtienne, a déclaré hier à Port-au-Prince le représentant spécial du secrétaire général de l'Organisation des États américains (OEA), l'ambassadeur David Lee (Canada). Il a également réclaté la « stricte application » de la résolution 822 de l'OEA qui prévoit des élections législatives en 2003 à une date non précisée après plusieurs préalables dont le désarmement des groupes armés proches du pouvoir. — *d'après AFP*

| CÔTE D'IVOIRE |

Rejet des accords de Marcoussis: l'ONU autorise un déploiement franco-africain

d'après AFP

NEW YORK — Le Conseil de sécurité de l'ONU a approuvé hier le déploiement en Côte d'Ivoire de forces militaires appartenant à la France et à la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), les autorisant à recourir à la force.

Le Conseil de sécurité, aux termes de la résolution 1464 adoptée à l'unanimité, « autorise » les forces de la CEDEAO « et les forces françaises qui les soutiennent » à « assurer, sans préjudice des responsabilités du gouvernement de réconciliation nationale, la protection des civils immédiatement menacés de violences physiques à l'intérieur de leurs zones d'opérations et en fonction de leurs moyens ».

Les forces françaises et africaines sont également autorisées « à prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la liberté de circulation de leurs personnels ».

Par ailleurs, le parti au pouvoir en Côte d'Ivoire, appuyé par l'épouse du président Laurent Gbagbo, qui demeure muet, a rejeté hier les accords inter-ivoiriens de Marcoussis.

Lors d'une session plénière consacrée aux accords signés le 24 janvier près de Paris, les députés du Front populaire ivoirien (FPI, au pouvoir) les ont rejetés, dénonçant l'« attitude partisane et méprisante » de la France, tandis que les autres partis représentés au Parlement se sont contentés d'émettre des réserves.

Le quotidien français *La Croix* affirme dans son numéro d'aujourd'hui que le rapport de la mission, à la fin de décembre, des Nations unies en Côte d'Ivoire met en cause les partisans de Gbagbo dans des violences, et notamment dans les atrocités commises par des « escadrons de la mort ».

« Les escadrons de la mort en Côte d'Ivoire seraient constitués

d'éléments proches du gouvernement, de la garde présidentielle et d'une milice tribale de l'ethnie bété du président Laurent Gbagbo », auraient écrit les enquêteurs qui se sont rendus sur place du 23 au 29 décembre avant d'envoyer leurs conclusions au Conseil de sécurité de l'ONU il y a une semaine. La mission était dirigée par Bertrand Ramcharan, haut-commissaire adjoint des Nations unies aux droits de l'homme. *La Croix* affirme avoir pu consulter le rapport secret d'une trentaine de pages « dans son intégralité ».

Les enquêteurs écrivent selon le quotidien que « des noms ont été communiqués » en ce qui concerne les escadrons de la mort opérant à Abidjan qui, avec « des milices constituées d'éléments autonomes, sèment la terreur et procèdent à des exécutions et des enlèvement de personnes ».

Les escadrons de la mort, bien organisés, disposeraient de listes

de personnes à exécuter. Ces affirmations ont été confirmées par plusieurs témoins ».

Selon *La Croix*, une nouvelle « liste noire » circulait à Abidjan lundi, comportant notamment « les noms de l'épouse et des enfants du premier ministre du gouvernement de réconciliation nationale, Seydou Diarra ».

Toujours d'après le quotidien, « des informations connues des plus hautes autorités françaises mettent en accusation le « premier cercle » de Gbagbo : « en premier lieu, le capitaine Seka Yapo, un gendarme qui fait partie de la garde de Simone Gbagbo », l'épouse du président ; « l'un des responsables de la sécurité personnelle » du chef de l'État, Patrice Bahi, serait « spécialement chargé, selon de nombreux témoignages, de l'élimination des personnes moins connues et des civils gênants ».

La Yougoslavie devient l'État de Serbie et Monténégro

d'après AFP

BELGRADE — La République fédérale de Yougoslavie a officiellement cessé d'exister hier, cédant sa place à l'État de Serbie et Monténégro.

Les deux Chambres du Parlement yougoslave, réunies en sessions séparées, ont d'abord adopté la Charte constitutionnelle du nouvel État puis ont proclamé officiel-

lement sa naissance au cours d'une session plénière solennelle à laquelle ont assisté des représentants du corps diplomatique.

La proclamation du nouvel État a eu lieu en l'absence notable du président de la défunte Yougoslavie, Vojislav Kostunica, et des leaders monténégrins, le premier ministre indépendantiste Milo Djukanovic et le président du Parlement, Filip Vujanovic.

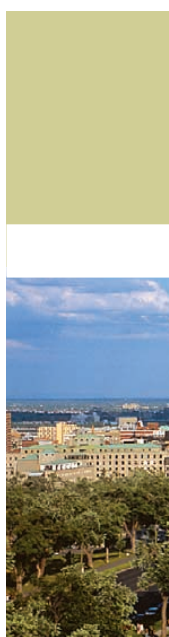
La réorganisation de la RFY avait été provoquée par les vellétés indépendantistes de la classe politique au pouvoir au Monténégro, regroupée autour de Djukanovic.

C'est en avril 1992 que la Serbie et le Monténégro, sous la férule de Slobodan Milosevic, avaient créé la République fédérale de Yougoslavie, alors que s'effondrait la Yougoslavie communiste de Tito, une fédération de six républiques (Ser-

bie, Croatie, Bosnie, Slovénie, Macédoine et Monténégro).

Dans le nouvel État, la Serbie (10 millions d'habitants) et le Monténégro (650 000 habitants) bénéficieront des mêmes droits et d'une large autonomie.

Leur maintien dans un État est par ailleurs une condition-clé à leur admission au Conseil de l'Europe, considérée comme une première étape à l'intégration à l'UE.



Le contrat de ville de Montréal

UNE VISION PARTAGÉE, DES ACTIONS CONJUGUÉES

Le 30 janvier dernier, le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal ont rendu public le premier contrat de ville à voir le jour au Québec. C'est une étape importante visant à assurer une situation financière saine à la métropole. Par ce geste concret, ils s'engagent envers les Montréalaises et les Montréalais, dans le respect de l'autonomie municipale, à agir ensemble pendant les cinq prochaines années pour soutenir le développement de Montréal en privilégiant de nouvelles façons de faire.

LE CONTRAT DE VILLE DE MONTRÉAL, C'EST NOTAMMENT :

- Faciliter la construction de 5 000 logements sociaux et communautaires supplémentaires et la rénovation de 9 000 logements privés ainsi que soutenir le développement d'environ 5 000 autres
- Améliorer la qualité de vie de chacun des quartiers
- Réhabiliter 50 hectares de terrains contaminés supplémentaires d'ici 2005
- Moderniser les infrastructures d'eau potable et de transport
- Réaliser de grands projets structurants comme le Quartier des spectacles
- Réduire de 1,2 milliard de dollars le poids du déficit actuariel des caisses de retraite
- Alléger le fardeau fiscal des contribuables
- Offrir de meilleurs services aux citoyens

50 000 EMPLOIS DE PLUS PAR ANNÉE À MONTRÉAL

Près de 2,5 milliards de dollars seront investis par le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal d'ici 2007 pour faire de Montréal une ville où il fait bon vivre et une métropole dynamique sur le plan économique, social et culturel. De plus, par son plan d'action *Horizon 2005 vers le plein emploi*, le gouvernement vise à créer annuellement 50 000 nouveaux emplois à Montréal au cours des prochaines années. Le contrat de ville de Montréal contribuera de façon significative à atteindre cet objectif.

FAIRE DE MONTRÉAL UNE GRANDE MÉTROPOLÉ... AU SERVICE DE SES CITOYENS

LE CONTRAT DE VILLE
VOUS CONCERNE...
CONSULTEZ-LE.

www.mamm.gouv.qc.ca
www.ville.montreal.qc.ca



Ville de Montréal

Québec

MINI Laval
www.minilaval.com
30 ans

Cooper S 163 CV

389\$/mois**
2450, boul. Chomedey
(514) 773-MINI

** Basé sur une Cooper S 2003, bail 36 mois + taxes, 18 000 km/an, 15 ¢ du km excédentaire. Acompte de 4 660 \$ plus taxes, transport et préparation en sus. Premier versement et dépôt de sécurité requis. Livraison avant le 28 février 2003.



ELLES SONT ÉTERNELLES.

CES OFFRES NE LE SONT PAS.

Louez le Jeep Liberty 2003 pour

299\$[†]
par mois.

Location de 48 mois.
Comptant initial de 3 425 \$
ou échange équivalent.
Transport inclus.

Ou choisissez
0%*

de financement
à l'achat jusqu'à 36 mois.

0\$

DÉPÔT DE
**SÉCURITÉ SUR TOUTES
LES LOCATIONS[†]**
PLUS!

**NOUS PAYONS VOTRE
PREMIER VERSEMENT
MENSUEL À L'ACHAT
OU À LA LOCATION.^{††}**

Louez le Jeep Grand Cherokee
Laredo 2003 pour

409\$[†]
par mois.

Location de 48 mois.
Comptant initial de 5 615 \$
ou échange équivalent.
Transport inclus.

Ou choisissez
0%*

de financement
à l'achat jusqu'à 48 mois.

Jeep Liberty 2003



Équipé comme suit:

- Transmission manuelle ultra-robuste à 5 vitesses
- Sacs gonflables avant nouvelle génération • Freins à disque aux 4 roues • Système 4RM Command-Trac^{MD} • Télédéverrouillage
- Rétroviseurs extérieurs repliables à commande électrique
- Roue de secours plein diamètre

Jeep Grand Cherokee Laredo 2003



Équipé comme suit:

- Moteur 6-I de 4 L Power Tech • Boîte de transfert Select-Trac^{MD} 4RM en prise maintenance • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique
- Climatiseur • Système antidémarrage Sentry Key^{MD}
- Radio AM/FM avec lecteur de CD

La meilleure protection
que nous ayons jamais
offerte sur tous
les véhicules Jeep 2003.

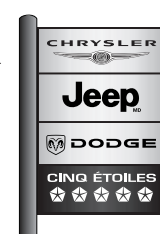


Garantie de 7 ans
ou 115 000 km sur le moteur
et la transmission, et assistance
routière 24 heures sur 24.**

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Jeep^{MD} • Dodge



*0% de financement à l'achat jusqu'à 36 mois sur le Jeep Liberty 2003 et 0% de financement à l'achat jusqu'à 48 mois sur le Jeep Grand Cherokee Laredo 2003. † Tarifs mensuels pour 48 mois établis pour le Jeep Liberty 2003 avec l'ensemble 23A et pour le Jeep Grand Cherokee Laredo 2003 avec l'ensemble 26E + CLE + MWF. Le dépôt de sécurité est de 0\$ pour un temps limité seulement et peut changer sans préavis. Transport inclus. Taxe sur le climatiseur inclus (sauf pour le Jeep Liberty). Location pour usage personnel seulement. Aucun rachat requis. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 81 600 km au taux de 15¢ le kilomètre. †† DaimlerChrysler effectuera votre premier paiement mensuel (incluant les taxes applicables) jusqu'à concurrence de 500\$ à la location ou au financement à l'achat d'un Jeep Liberty 2003 ou d'un Jeep Grand Cherokee Laredo 2003. Ce paiement fait par DaimlerChrysler exclut la portion du paiement mensuel représentant certains frais comme le transport (inclus à la location), l'immatriculation, l'assurance, les droits sur les pneus neufs, les frais d'inscription au Registre et les frais d'administration. * Sous réserve de l'approbation de Services Financiers Chrysler Canada. Transport (inclus à la location), immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre, taxes et frais d'administration des concessionnaires en sus. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Offres d'une durée limitée, valables sur les modèles 2003 seulement, et exclusives, qui ne peuvent être combinées à aucune autre offre à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Les offres peuvent changer sans préavis. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. ** Selon la première éventualité. Des conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire pour les détails et conditions. † Remise aux diplômés de 500\$ à la location ou de 1 000\$ à l'achat d'un véhicule. Ces offres excluent la Dodge Viper. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada, une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.



Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep^{MD} • Dodge du Québec

FINANCEMENT ÉLECTORAL AU QUÉBEC

Le DGE propose de serrer la vis

GILLES NORMAND

QUÉBEC — Le directeur général des élections, Marcel Blanchet, demande au gouvernement de modifier la loi électorale de manière à pouvoir poursuivre les partis politiques lorsque les dispositions concernant leur financement sont violées.

« Une telle modification contribuerait à conscientiser davantage les partis quant à la responsabilité qui est la leur de s'assurer que leurs représentants respectent la loi », a indiqué M. Blanchet en présentant hier un plan d'action de trois ans visant à resserrer l'application des règles entrées en vigueur il y a 25 ans, quand l'Assemblée nationale, sous le gouvernement de René Lévesque, a fait adopter à l'unanimité la loi régissant le financement des partis politiques.

Cette loi avant-gardiste, unique au monde, a largement contribué à démocratiser les règles du jeu électoral, en éliminant des « dettes de reconnaissance » de même que les caisses occultes des partis politiques.

Mais, indique le DGE, « force est de constater que des améliorations doivent être apportées afin de resserrer l'application de la loi ».

Amendes plus salées

M. Blanchet, qui estime qu'il est maintenant temps de revoir à la hausse les amendes imposées, particulièrement dans le cas de contributions versées par l'entre-

prise de « prête-noms », propose donc cinq priorités visant à responsabiliser davantage les gens concernés et à renforcer les mécanismes de contrôle et de contrainte afin de décourager les écarts aux règles définies dans la loi. Le DGE reconnaît avoir été préoccupé, dès sa nomination au printemps 2000, par les allégations de promesses de victoire électorale « clés en main », dans le domaine municipal.

Les cinq priorités qu'il a données sont les suivantes :

- > Promouvoir les valeurs et les principes sous-jacents à la loi et responsabiliser les acteurs concernés (en outre au moyen d'une campagne publicitaire nationale informant les électeurs sur les règles, les valeurs et les principes supportés par la loi) ;
- > Accentuer l'information et la formation (en particulier pour les représentants officiels des partis) ;
- > Intensifier les activités de vérification et d'examen de conformité des différents rapports produits par les organismes autorisés et un contrôle plus serré des reçus officiels délivrés pour des contributions politiques ;
- > Acquérir de nouveaux outils et adopter une approche intégrée de vérification et d'enquête (accéder à de l'information provenant de recoupements de données sur le financement politique) ;
- > Recommander des modifications législatives, notamment pour revoir à la

hausse les amendes imposées, particulièrement dans les cas où des contributions ne sont pas versées par l'électeur lui-même.

M. Blanchet rappelle que le régime québécois de financement politique est « populaire, équitable et transparent ».

Selon lui, le système politique québécois repose sur la conviction que chaque citoyen a une valeur et un poids politique égal à tout autre en démocratie.

« Je suis convaincu que la confiance de la population est essentielle au fonctionnement des institutions démocratiques », souligne-t-il, mettant en garde la classe politique contre l'érosion de la confiance des citoyens envers leurs institutions démocratiques, ce qui peut « à moyen et à long terme s'accroître et entraver leur fonctionnement même ».

En 2001, rappelle-t-il, l'ensemble des partis politiques autorisés au provincial ont recueilli 58 082 contributions, dont 47 806 étaient de moins de 200 \$, pour un total de 9,9 millions. Les contributions de 200 \$ ou moins représentaient 82 % du total des contributions politiques, tandis que moins de 10 % des contributions étaient supérieures à 400 \$. Seulement 1,2 % des contributions se situaient entre 2001 \$ et 3000 \$.

La participation globale de l'État québécois au financement politique s'est élevée à quelque 2,8 millions, ce qui n'inclut pas les crédits d'impôt accordés aux donateurs pour une valeur de 3,5 millions.

RÉFUGIÉS REFOULÉS

Les É.-U. libèrent les demandeurs d'asile sous caution

MARIE-FRANCE LÉGER

LES SERVICES américains d'immigration affirment qu'ils ne gardent généralement pas longtemps en détention les demandeurs d'asile renvoyés temporairement du Canada. Pour recouvrer la liberté, ils doivent toutefois déboursier entre 1500 \$ et 5000 \$ US.

Selon Amy Otten, porte-parole des services d'immigration et de naturalisation pour la région Est, les dossiers des illégaux sont examinés au cas par cas. Elle estime que la plupart des demandeurs d'asile qui ont un rendez-vous avec les agents d'immigration canadiens « ne devraient pas avoir de problèmes ».

« Nous allons détenir certains des illégaux. La plupart sont libérés sous caution. Certains peuvent sortir sans aucune caution. On va aussi en garder quelques-uns qui ont des antécédents criminels ou qui ont déjà violé la Loi sur l'immigration », a-t-elle indiqué.

D'après les informations données par les Américains aux autorités canadiennes, la moitié des 30 demandeurs d'asile arrêtés depuis vendredi avaient déjà été libérés hier. Et sur les 11 demandeurs attendus lundi, à Lacolle, pour leur rendez-vous avec un agent, un seul ne s'est pas présenté.

« La question de la détention est toujours délicate. Les États-Unis sont souverains », a indiqué hier René Mercier, porte-parole principal du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration (CIC).

Depuis vendredi, une centaine de demandeurs d'asile ont été renvoyés temporairement aux États-Unis parce que les agents d'immigration ne sont pas assez nombreux pour répondre à la demande.

Depuis la semaine dernière, entre 30 et 50 réfugiés se présentent à Lacolle chaque jour. Les agents renvoient un certain nombre de l'autre côté de la frontière avec un rendez-vous. « Compte tenu du volume, on est obligé de les retourner », de préciser M. Mercier.

Selon Patrick Giantonio, de l'organisme américain Vermont Refugee Assistance, plusieurs demandeurs d'asile refoulés ne pourront pas retourner au Canada.

Le président d'OMG Québec congédié pour avoir prêté sa jeep à Rizzuto

ANDRÉ CÉDILOT et ANDRÉ NOËL

LA FIRME OMG Media, de Toronto, a annoncé hier le congédiement de Michael Strizzi, président de sa filiale à Montréal, parce qu'il a prêté une jeep au « parrain » Vito Rizzuto, qui a été arrêté pour conduite en état d'ébriété en mai dernier.

La Presse a révélé lundi que le chef mafieux montréalais conduit depuis deux ans une jeep Grand Cherokee 2001 immatriculée en Ontario au nom d'OMG Media. Cette nouvelle, reprise dans les principaux quotidiens du pays, a provoqué bien des remous dans les hôtels de ville de Toronto, Ottawa et Montréal qui ont négocié des contrats avec OMG pour installer des poubelles et bacs de recyclage publicitaires sur les trottoirs.

Des conseillers municipaux de Toronto et d'Ottawa ont même réclamé des enquêtes policières et affirmé qu'il fallait envisager de mettre fin aux contrats. Toronto a déjà plus de 2000 de ces boîtes ; Ottawa et Montréal, quelques centaines.

Interrogé par La Presse lundi, le président d'OMG Media, Salvatore Olivetti, a reconnu qu'il avait déjà rencontré M. Riz-

zuto, mais seulement lors de rencontres sociales. En début de soirée hier, il a tenu à marquer ses distances dans un communiqué envoyé par des conseillers de la firme Danson, Zucker et Connelly.

« M. Salvatore Olivetti, président d'OMG Media, a aujourd'hui même exigé et accepté la démission de M. Michael Strizzi, président d'OMG Québec, indique le communiqué. En vertu de son contrat d'embauche, la compagnie avait procuré un véhicule à M. Strizzi.

« M. Olivetti a appris par les médias que M. Strizzi a, sans son autorisation et sans la connaissance de la compagnie, prêté son véhicule à Vito Rizzuto, un Montréalais accusé de conduite avec facultés affaiblies.

« OMG Media est très fier de ses efforts novateurs pour créer des programmes de recyclage dans des espaces publics, avec publicité, au nom de municipalités dans plusieurs pays. OMG est particulièrement fière de son programme de recyclage qu'elle a lancé à Toronto et est prête à défendre ses actions.

« Aucun lien avec Rizzuto »

« M. Olivetti confirme que ni lui ni sa compagnie n'ont aucun lien avec M. Riz-

zuto. Il fera en sorte de répondre aux questions des autorités municipales quant à l'intégrité de la compagnie et de ses employés. La démission de M. Strizzi s'accompagnait d'une excuse formelle. »

M. Strizzi est également président de Techno-Select, firme spécialisée dans le recyclage d'huiles usées qui a déjà négocié une entente avec la Société immobilière du Québec. Il a aussi été président de la firme Frefax, une entreprise inscrite à la Bourse électronique NASDAQ. L'homme se décrit comme un ami personnel de M. Rizzuto.

Lundi, Brad Duguid, conseiller municipal de Toronto qui dirige le comité sur les travaux publics de la Ville, avait déclaré notamment ceci en apprenant que M. Rizzuto avait été arrêté au volant d'une jeep d'OMG Media : « Quant à moi, je ne voudrais pas que la Ville soit liée d'aucune façon dans un partenariat ou n'importe quel arrangement contractuel avec n'importe quelle compagnie qui a, dans les faits, établi des contacts avec le crime organisé. »

Hier, une conseillère municipale d'Ottawa, Madeleine Meilleur, a déclaré que les responsables municipaux étaient très préoccupés par toute cette affaire.

Zytco LE MEILLEUR SOLARIUM AU MONDE

TROIS-SAISONS, QUATRE-SAISONS
CLASSIQUE, CATHÉDRALE,
EUROPÉEN, CONSERVATOIRE,
WINDSOR, VICTORIEN

ALUMINIUM OU CÈDRE
4940 CHEMIN BOIS-FRANC,
ST-LAURENT, QC, H4S 1A7
WWW.ZYTCO.COM

514-335-2050
ESTIMATION SANS FRAIS : 800-361-9232

DÈS DEMAIN

GRAND SOLDE ANNUEL D'ENTREPÔT

(Surveillez notre annonce)

GolfSurface

Montréal - St-Léonard Rens : (514) 848-0078

FABRICVILLE
VOTRE MÉGA MAGASIN MODE ET DÉCOR MAISON
www.fabricville.com

1 SEMAINE SEULEMENT! TOUTE PREMIÈRE!

TOUS les MOLLETONS

ACHETEZ 1m (au prix cour.)

2 MÈTRES DE PLUS (de valeur égale ou moindre)

GRATUITS

MODE

MEMBRES et NON-MEMBRES

- TRICOTS
- Allures SUÈDE
- COTONS
- TISSUS À COSTUME
- POLYESTERS
- TENUE DE SPORTS ET D'EXTÉRIEUR
- VELOURS CÔTELÉS

ENTÈRE SÉLECTION DE POLYESTERS POUR ROBES!

ENTÈRE SÉLECTION!

Assortiment de:

- Dentelles brise-bise
- Voiles
- Organza métalliques imprimés
- Tissus filet
- Coupons
- Tweeds
- Jacquards
- Herculons
- Velours
- Unis «Windjammer»
- Dobbies
- Canevas
- Chintz

Le symbole "Moins cher pour membres" indique les prix membres. Escomptes non-membres aussi disponibles. Spéciaux de draperies non-valables pour les commandes à domicile.

FABRICVILLE
Visitez nous à www.fabricville.com
Le plus grand distributeur de tissus et draperies avec 170 magasins à travers le Canada
Ouvert les dimanches de MIDI à 17h
Pour des raisons d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

decorville Service à Domicile GRATUIT (514) 388-6600

■ PLACE VERSAILLES - 7275, rue Sherbrooke est (514) 493-6666	■ CENTRE VILLE - 354, rue Ste-Catherine ouest (514) 866-4821
■ N.D.G. - 6444, av. Somerset (514) 483-2685	■ D.D.O. - 2050, boul. St-Régis (514) 683-4550
■ MONTRÉAL - 1178, rue Beaumont (514) 731-4755	■ LASALLE - 8469, boul. Newman (514) 345-8045
■ GALERIES LAVAL - 1545, boul. Le Corbusier (450) 978-4313	■ CENTRE GREENFIELD PARK - 3566, boul. Taschereau (450) 672-4884
■ CENTRE RÉGIONAL CHÂTEAUGUAY - 200, boul. d'Anjou (450) 699-6112	■ GALERIES ST-LAURENT - 1993, boul. Marcel-Laurin (514) 334-0910

Jusqu'à samedi!

Soldé, à partir de **65⁹⁹** ch. P175/70R13
PNEUS BRIDGESTONE WEATHERFORCE
Série n° 40000

À partir de **74⁹⁹**
ch. P175/70R13
PNEUS ROADHANDLER[™] VOYAGER LX
Garantie de 160 000 km* contre l'usure. Série n° 63000.
Autres formats, 97,74-121,54 ch.

TOUS LES PNEUS D'HIVER SONT EN SOLDE!
EN VEDETTE: PNEUS ROADHANDLER[™] GLACE ET NEIGE
Série n° 19000.

Soldé **53⁹⁹-103⁹⁹** ch.
Non montrés: pneus d'hiver Blizzak. Série n° 20000.
Soldé 68,99-174,99 ch.

service auto SEARS[™]

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 8 FÉVRIER 2003, DANS LA LIMITE DES STOCKS

NOS SERVICES • PARALLÉLISME • FREINS • SYSTÈME DE REFFROIDISSEMENT • GRAISSAGE • HUILE ET FILTRE
• MISE AU POINT • ET BIEN PLUS!

CENTRE DE L'AUTO	TÉLÉPHONE	CENTRE DE L'AUTO	TÉLÉPHONE
ANJOU*	514-353-7770	LAVAL*	450-682-1200
BROSSARD*	450-465-1000	ST-BRUNO	450-441-6603
LASALLE*	514-364-7310	ST-LAURENT*	514-335-7770

* COMPOSEZ LE POSTE 228

SEARS[™]

NE022A103 © 2003, Sears Canada Inc.

Forum

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
GUY CREVIER > Président et éditeur

MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint

PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

Au panier!



MICHÈLE OUIMET

michele.ouimet@lapresse.ca

Les adéquistes de Mario Dumont se sont fait rabrouer avec leurs bons d'études. Avec raison. Même s'ils ont corrigé le tir et nuancé ceci et cela, en gros, ils ne savent pas où ils s'en vont.

L'ADQ a même changé de porte-parole en éducation. Elle a remplacé la jeune enseignante qui patageait dans ce dossier miné par un professeur de science politique, Guy Laforest.

Mais lui aussi ignore où il s'en va. Il est prêt à dissenter sur les grands « paramètres » des bons d'études mais dès que la discussion glisse sur la mécanique, tout devient flou. « Nous travaillons là-dessus », a précisé M. Laforest. Ils ont intérêt à pédaler parce que les élections s'en viennent.

Faut-il rappeler à MM. Dumont et Laforest que le diable est dans les détails et que cette fameuse mécanique démontrera noir sur blanc que les bons doivent finir au panier parce qu'ils engendrent des effets pervers totalement inacceptables ?

L'institut économique de Montréal (IEDM), un *think tank* de droite qui publie un palmarès des écoles une fois par année, a relancé le débat, la semaine dernière, en dévoilant une étude qui fait l'apologie des bons d'études.

L'IEDM parle de « marché scolaire » où les parents sont des consommateurs qui « cherchent à obtenir le meilleur rapport qualité/prix ». Ce langage mercantile n'a pas sa place en éducation. De plus, l'Institut compare le privé et le public avec un extraordinaire mauvaise foi comme si les deux secteurs accueilleraient le même type de clientèle !

Mais laissons de côté cette pseudo-étude mal ficelée et revenons aux bons. L'idée est simple : les parents recevraient un bon d'études de 5000 \$, soit le montant de la subvention que le gouvernement verse aux commissions scolaires

pour un élève. Munis de ce bon, les parents choisiraient l'école de leur choix, privée ou publique.

Premier bogue : actuellement, le privé n'est subventionné qu'à 50 % par Québec qui alloue 3200 \$ par élève, soit 1800 \$ de moins qu'au public. Avec les bons, ce montant grimperait à 5000 \$, un saut prodigieux. Muni de cette manne, le privé pourra baisser substantiellement ses droits de scolarité. Les parents vont se précipiter sur ces écoles et l'impact sur le public sera dévastateur.

Car le privé va garder tous ses privilèges, il continuera de sélectionner ses élèves. Le public, par contre, sera confronté aux mêmes obligations : offrir un enseignement gratuit et accepter TOUT le monde, les poqués, les pauvres, les « pochés », ceux qui ont des troubles d'apprentissage, etc.

Les bons d'études provoqueront d'importants déplacements d'élèves et une ruée vers le privé qui drainera les meilleurs éléments tandis que le public, lui, se ramassera avec une clientèle lourde.

Deuxième bogue : un bon d'études uniforme ne tient pas compte des réalités complexes. Qu'arrivera-t-il aux élèves en difficulté d'apprentissage, aux écoles éloignées, aux régions pauvres ? Tous reçoivent une enveloppe bonifiée.

L'ADQ affirme qu'elle ajustera le montant de son bon en fonction des besoins. Mais comment émettre des bons taillés sur mesure pour chacun des 1 011 879 élèves de la province sans tomber dans le cauchemar bureaucratique ?

L'ADQ balaie du revers de la main ces scénarios « apocalyptiques ». Mais qu'en sait-elle ? Son programme sur les bons tient en quelques paragraphes. Aucun des effets pervers, pourtant hautement prévisible, n'est mentionné. Il n'y a qu'une vision rose bonbon articulé autour de la « liberté de choisir » des parents.

Mario Dumont l'ignore peut-être mais cette liberté existe déjà. Le Québec possède un solide réseau privé et une foule d'écoles publiques qui offrent des projets particuliers de toutes sortes.

Personne n'a réclamé des bons d'études, ni les enseignants, ni les directions d'école, ni les parents. M. Dumont veut virer le système à l'envers pour régler un problème qui n'existe pas.

Comment émettre des bons taillés sur mesure pour chacun des 1 011 879 élèves de la province ?

Le rêve américain



MAURICE JANNARD

maurice.jannard@lapresse.ca

Le budget déposé lundi par le président George W. Bush est construit pour un monde où il n'y a pas de guerre avec l'Irak, où la croissance économique va être plus forte, les impôts vont baisser et le chômage reculer. Pour la plupart des observateurs, y compris le quotidien très conservateur *The Wall Street Journal*, le dirigeant américain voit réellement l'avenir avec des lunettes roses.

Le chef de la Maison-Blanche propose un déficit record de 304 milliards de dollars pour cette année et une hausse des dépenses militaires qui portera le budget du Pentagone à 380 milliards.

Les partisans de M. Bush font valoir que le déficit ne représente que 3 % de la production intérieure, ce qui n'est pas excessif, il faut en convenir. En revanche, le déficit budgétaire sera plus élevé encore l'an prochain et dans le plan républicain il n'y a de date précise pour un retour à l'équilibre financier.

À quelques semaines d'un conflit armé plus que probable avec le régime irakien, le document de Washington garde un silence total sur le coût de cette guerre. « Le président demandera les autorisations nécessaires au Congrès », a dit simplement son porte-parole.

L'évaluation la plus vraisemblable du montant nécessaire pour le combat avec Saddam Hussein vient d'un ex-conseiller de la Maison-Blanche qui le chiffre entre 100 et 200 milliards. « La récession et une

guerre que nous n'avons pas choisie nous obligent à revenir aux déficits », a expliqué M. Bush.

Toutefois, les dépenses pour la santé et les administrations locales ne sont pas augmentées. Pour un État comme la Californie, qui doit faire face de son côté à un déficit de 25 milliards, le gel des dépenses sociales signifie des temps plus difficiles.

Il est clair maintenant que les « Reaganomics » sont de retour au pouvoir. Dans la doctrine de l'ancien président, les dépenses militaires et les baisses de taxes constituaient la recette gagnante pour faire rouler l'économie.

Cette politique budgétaire dans les années 1980 a conduit à une remontée spectaculaire des taux d'intérêt et à une récession généralisée qui a frappé le Canada également. L'élève Bush a bien appris de son prédécesseur et voilà pourquoi son projet représente à long terme un danger réel pour l'économie.

Le président américain demande aussi une réduction de taxes de 674 milliards, dont la moitié servira à éliminer la taxe sur les dividendes. Cette mesure favorise la minorité de citoyens la plus riche. Fort de l'appui électoral qu'il a reçu au scrutin de novembre, George Bush propose à l'Amérique une vision modelée carrément à l'image de son parti.

Le gouvernement canadien tente actuellement de prendre ses distances dans le dossier irakien. Mais, le gouvernement de Jean Chrétien ne doit pas s'arrêter là. Ottawa doit signifier à son allié que les Canadiens sont loin de partager les priorités économiques et sociales avancées par Washington, car elles peuvent avoir des effets négatifs sur tout le continent.

FACAL ABANDONNE LA POLITIQUE POUR DES RAISONS FAMILIALES



Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

LA BOÎTE AUX LETTRES

Qui remplacera Facal ?

POUR CEUX qui pensaient que le PQ pouvait s'asagrir et tempérer les ardeurs de sa gauche, le départ de monsieur Facal doit être décevant. C'est lui qui avait sonné la cloche en criant que la société québécoise ne pouvait soutenir encore longtemps un État aussi tentaculaire. Qui le remplacera maintenant ? Je le remercie pour son travail et j'espère que son retrait de la scène politique ne l'empêchera pas, via les médias, de continuer à communiquer sa vision d'un Québec plus efficace.

ALAIN SAMSON

« Faites-moi des promesses ! »

Monsieur Landry,

C'EST TRÈS BIEN de vous adresser aux jeunes familles, de parler de la semaine de quatre jours. Enfin le retour à des valeurs familiales. Mais pourquoi ne pas vous adresser à nous aussi, les « baby-boomers » ? Nos préoccupations : la santé, les résidences pour personnes âgées, nos régimes de retraite. Plus âgés, serons-nous plus pauvres, laissés à nous-mêmes dans les corridors d'hôpitaux ? Si une partie des employés(es) de la santé ne travaillent que quatre jours, il est difficile d'imaginer que les services s'amélioreront. J'ai 50 ans et je n'ai jamais voté pour un autre parti que le vôtre. Même si je ne suis plus jeune et naïve, s'il-vous-plaît, faites-moi aussi des promesses, monsieur le premier ministre.

MICHELLE REGIMBAL

Un cadeau empoisonné

LES ÉLECTIONS s'en viennent certainement car notre cher premier ministre a déjà commencé à distribuer des bonbons. À cet égard, la semaine de

quatre jours est un cadeau empoisonné pour le Québec. Comment va-t-on remplacer les professeurs, les infirmières et les employés spécialisés qui vont adhérer à cette politique ? Combien le gouvernement va-t-il perdre en impôts si les gens diminuent leur salaire de 20 % (cela va aussi affecter les dépenses des consommateurs, donc les recettes de la taxe de vente).

Ce projet est mal conçu, comme bien d'autres décisions que le PQ a imposées à la population du Québec (l'assurance médicament, le départ à la retraite des infirmières, etc.) sans en calculer les coûts et répercussions sur les finances de la province.

Nous n'avons pas besoin de bonbons mais d'actions concrètes pour solutionner les problèmes de notre système de santé.

SERGE GUTIERES

Il faut redresser la barre

SELON LES récentes statistiques, il y aurait au Québec, toutes catégories confondues, 20 % de l'emploi occupé par des fonctionnaires, comparé à 16 % en Ontario. C'est une différence de 25 %. En clair : un employé sur 4 est de trop ! La question n'est aucunement de savoir si ces employés travaillent fort ou pas, la question est qu'on doive absolument diminuer leur nombre pour abaisser nos taxes et devenir plus compétitif. Seul l'ADQ semble en « prendre acte » (expression chère à M. Landry), malgré des chiffres si probants ! Tout comme en santé, un coup de barre majeur s'impose.

ROBERT VALLÉE

Système pyramidal

NOUS SOMMES tous des petits actionnaires. Les petits, nous, ramassons de l'argent pour ceux qui sont en haut de la pyramide. Est-ce légal ? Est-ce décent ?

GÉRALD DESROCHERS
retraité

RÉPLIQUE

Un lien « insultant » pour les Nerdz

NOUS PRENONS le temps d'écrire ces quelques lignes à la suite des réactions médiatiques suscitées par la décision de Canal Z de ne pas diffuser l'émission « La revanche des nerdZ — Spécial cochon », du 23 janvier dernier.

Que la direction des programmes de Z ait refusé de diffuser cette émission, c'est son droit. Même si nous ne sommes pas de son avis, nous avons respecté sa décision et n'avons émis aucun commentaire malgré les propos tendancieux de certains journalistes.

Toutefois, mercredi dernier, le texte de madame Nathalie Petrowski intitulé « Nelly et les Nerdz », publié dans le journal *La Presse*, a fait un lien direct et injustifié entre les événements récents liés à la pornographie infantile et

le contenu de notre « spécial cochon ».

Rien dans cette revanche des nerdZ version « cochonne » n'incitait à visiter des sites pornos. Quant au rapprochement que madame Petrowski a fait entre la pédophilie et les nerdZ, il était mensonger, insultant et diffamatoire.

Nous trouvons révoltant qu'une journaliste de son expérience alimente ses articles en prenant à partie une émission qu'elle n'a pas vue.

Dans cette émission, une chronique intitulée « Visiter des sites XXX... en toute discrétion » présentait des trucs pour naviguer sans laisser de traces sur son propre ordinateur. C'est que, notre public cible étant constitué d'hommes de 18 à 49 ans, beaucoup d'entre eux craignent que leurs propres enfants ne tombent sur les

sites de contenu « adulte » qu'eux-mêmes auraient visités (les fureteurs « se rappellent » les sites visités). Ces trucs sont tout aussi pertinents pour qui veut magasiner ses cadeaux de Noël avec discrétion !

Un autre segment de cette émission portait sur les soutiens-germe du futur. On y présentait entre autre un modèle qui détecte le cancer du sein. Peut-être madame Petrowski peut-elle nous expliquer en quoi cela est grossier et immoral ?

Ah, oui... C'est qu'elle n'a pas vu l'émission.

PATRICK MASBOURIAN, PASCAL FORGET, JOELLE CHAGNON, HUGUES SAVOIE, MATHIEU PICHETTE et PHILIPPE DESROSIERS
Et toute l'équipe de « La Revanche des Nerdz »

Écrivez-nous

La Presse reçoit avec plaisir le courrier de ses lecteurs. Compte tenu du grand nombre de lettres que nous recevons, il nous faut privilégier les textes courts (moins de 200 mots). De plus, nous nous réservons le droit d'élaguer tout texte que nous publions. Le courrier électronique est le moyen le plus simple de nous joindre : forum@lapresse.ca. On peut aussi utiliser la poste conventionnelle : Forum, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, Québec H2Y 1K9. Enfin, nos lecteurs peuvent consulter notre Boîte aux lettres interactive, à www.cyberpresse.ca/lettres.

Forum

Une preuve ambiguë

Contrairement aux attentes, on ne pense pas que Colin Powell réussisse à présenter au Conseil de sécurité, aujourd'hui, une preuve qui convaincrerait tout le monde



FRÉDÉRICK GAGNON
L'auteur est chercheur à l'Observatoire sur les États-Unis de la Chaire Raoul-Dandurand de l'Institut d'études internationales de Montréal. (<http://www.dandurand.uqam.ca/Observatoire/Observatoire.htm>)

TEL QU'ANNONCÉ par George W. Bush dans son discours sur l'état de l'Union, la semaine dernière, le secrétaire d'État Colin Powell révélera aujourd'hui au Conseil de sécurité les preuves devant justifier une intervention militaire pour désarmer le régime de Saddam Hussein.

Est-ce l'étape ultime avant l'entrée en scène des militaires américains et alliés en Irak ? Tout dépendra de l'habileté de Powell à persuader l'opinion publique américaine, ainsi que quelques alliés toujours sceptiques, de la pertinence des accusations que porte Washington contre Saddam Hussein.

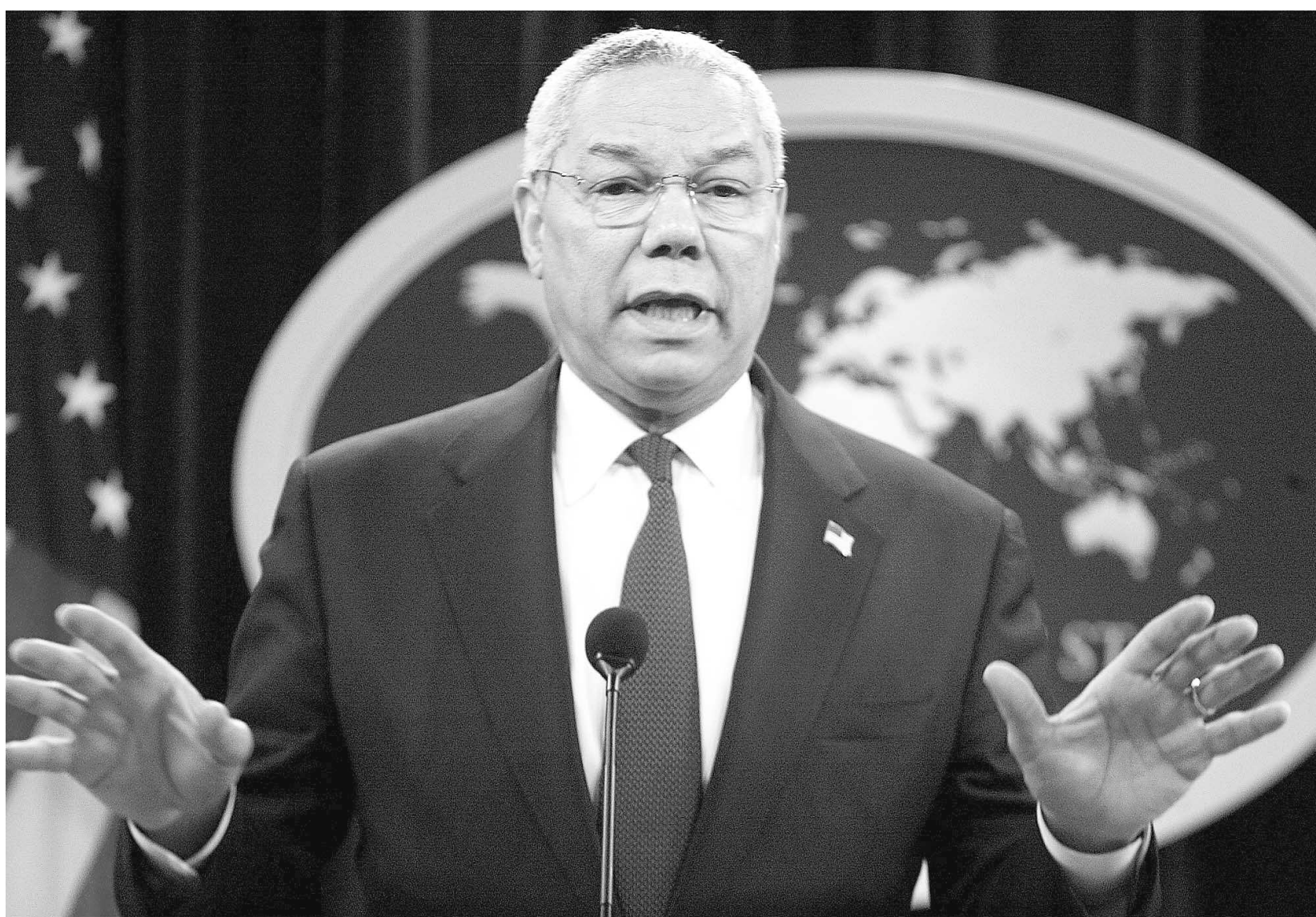
Quelles sont les preuves que s'appête à dévoiler Powell ? On ne peut le dire avec entière précision. Les échos des derniers jours laissent toutefois croire que le plaidoyer contiendra beaucoup moins d'éléments nouveaux qu'on ne pourrait espérer. Il ne faut pas non plus s'attendre à voir Powell prouver de façon claire et irréfutable que l'Irak possède des armes de destruction massive ou entretient des liens avec le réseau terroriste Al-Qaeda.

Les preuves

S'il est une chose qu'on retiendra de la présentation de Powell, c'est sans doute les fortes capacités dont disposent les États-Unis en matière d'espionnage. Misant sur l'imagerie satellite, l'écoute de communications téléphoniques, la surveillance aérienne et des entrevues d'exilés irakiens hostiles à Saddam Hussein, les services de renseignement américains disent posséder des arguments prouvant hors de tout doute que le gouvernement irakien a menti à plusieurs reprises à l'ONU et qu'il cache des armes interdites par la communauté internationale.

D'abord, comme le dira probablement Powell, plusieurs responsables irakiens ont été enregistrés en train de discuter de stratégies visant à « déplacer telle chose » ou à « ne pas rapporter tel matériel ». Ensuite, des photos satellites ont démontré des mouvements de marchandises et de conteneurs suspects entre différents entrepôts et usines irakiens. Finalement, les témoignages d'anciens proches du régime irakien prouvent que Saddam Hussein viole les résolutions onusiennes en voulant mettre au point de nouveaux armements chimiques ou bactériologiques.

Ces informations, gardées secrètes jusqu'à aujourd'hui par les services de renseignement américains, représentent selon l'administration Bush les indications irréfutables que l'Irak constitue un danger pour les États-Unis et la communauté internationale. « Ils ont omis d'avouer qu'ils possèdent encore 25 000 litres d'anthrax, 500 tonnes d'agents



S'il est une chose qu'on retiendra de la présentation de Powell, c'est sans doute les fortes capacités dont disposent les États-Unis en matière d'espionnage, estime l'auteur.

PHOTO AP

chimiques comme le gaz moutarde et 29 984 munitions capables de transporter de tels produits », disait Bush la semaine dernière. Powell cherchera à renforcer cet argument en présentant les « pièces à conviction » faisant croire à Washington que Saddam Hussein joue à cache-cache avec les États-Unis et l'ONU.

Les liens avec Al-Qaeda

La deuxième principale question qu'abordera Powell est celle des liens entre le régime de Saddam Hussein et le réseau Al-Qaeda. L'administration Bush tentera donc de redonner force à une hypothèse qui n'a jamais pu être véritablement vérifiée, c'est-à-dire que le gouvernement irakien participe directement aux activités terroristes internationales.

À ce niveau, Powell révélera de nouvelles informations qui démontrent que Saddam Hussein « côtoie » des individus capables de commettre un nouveau 11 septembre 2001. D'une part, Powell citera possiblement l'exemple du groupe extrémiste Ansar al-Islam, une organisation hostile aux intérêts américains dont la présence au nord de l'Irak

est tolérée par Saddam Hussein. D'autre part, il insistera sans doute sur l'idée que le régime irakien offre une protection à plusieurs individus opérant pour Al-Qaeda.

Ici, l'exemple d'Abu Musab Zarqawi pourrait être utilisé. Zarqawi, un Jordanien, est décrit par les autorités américaines comme un « opérateur de haut niveau et très mobile ». Il aurait été impliqué dans plusieurs tentatives d'attentats à la bombe contre des sites souvent fréquentés par les Israéliens et les Américains en Jordanie et se trouverait présentement à Bagdad.

L'art de persuader

Contrairement à certaines attentes, le plaidoyer de Powell contiendra probablement peu d'éléments nouveaux concernant les raisons pour lesquelles les États-Unis et la communauté internationale devraient mener une offensive militaire contre le régime de Saddam Hussein. De nouveaux éléments de preuve devraient notamment — sinon avant tout — inclure la véritable découverte d'armes de destruction massive en Irak. Or, ni le gouvernement américain ni les inspecteurs de l'ONU n'ont encore mis la main sur de telles « pièces à conviction ».

Cette réalité sera sans doute confirmée par Powell lorsqu'il présentera un dossier relativement ambigu et dont les composantes pourront être interprétées différemment par les membres du Conseil de sécurité. C'est parce que les images satellites permettent de cerner les mouvements de conteneurs suspects, mais pas de connaître leur contenu que Powell devra savoir maîtriser l'art de la persuasion à l'égard des derniers alliés récalcitrants qui, comme la France et l'Allemagne, ne veulent pas d'une guerre en Irak.

C'est aussi parce que des officiels de la CIA et du FBI témoignent eux-mêmes leur scepticisme à l'égard des arguments dont ils disposent pour prouver les liens qui unissent le régime de Saddam Hussein et Al-Qaeda que Powell devra redoubler d'efforts pour convaincre l'opinion publique américaine des vertus d'une intervention en Irak. Si toutefois Powell use d'un ton déterminé et prononce une allocution aux résonances indiquant l'intransigeance de Washington, on aura alors compris que l'administration Bush n'est plus prête à faire de compromis et qu'elle donnera prochainement le feu vert à ses militaires et aux militaires alliés.

George W. Bush est vulnérable

Plusieurs candidats de qualité ont déjà déclaré leur intention de se présenter contre le président en 2004



JOHN PARISELLA
Experts des questions politiques américaines, l'auteur est président de BCP et de BCP Consultants.

SI ON EN juge par le discours livré par George W. Bush au Congrès américain sur l'état de l'Union, il y a une semaine, 2003 sera sans aucun doute une année charnière pour sa présidence. Bien sûr, Bush a obtenu des résultats historiques aux élections de mi-mandat, bien sûr le taux de satisfaction à son endroit se maintient dans les 60 %, et pourtant se dressent devant le président Bush deux défis forts complexes qui pourront compromettre ses chances de réélection aux présidentielles de 2004 : la relance de l'économie américaine et la poursuite de la guerre contre le terrorisme, notamment contre Al-Qaeda et l'Irak. Le dangereux conflit qui se manifeste avec la Corée du Nord pourrait compliquer davantage l'agenda du président.

Nous le savons, les événements du 11 septembre 2001 ont largement transformé l'administration Bush. Ils ont permis à l'ensemble du peuple américain de découvrir un leader audacieux et déterminé. L'initiative contre l'Irak et le soutien de la communauté internationale au programme d'inspection de l'ONU en octobre lui ont également permis de réaliser des gains.

Performance moins reluisante

Il nous faut de plus reconnaître que lors de la tragédie de la navette *Columbia*, le week-end dernier, monsieur Bush a su trouver le ton juste et les mots appropriés pour reconforter sa nation. Cependant, depuis les

élections de novembre 2002, la performance du président Bush est moins reluisante sur le plan électoral. Trois événements récents ont rapidement éclipsé la performance de l'automne dernier de M. Bush : les suites aux propos jugés racistes du sénateur républicain et leader au Sénat, Trent Lott, l'économie américaine qui tourne toujours au ralenti, et l'effritement des appuis de certains alliés clés à la démarche de Bush contre l'Irak.

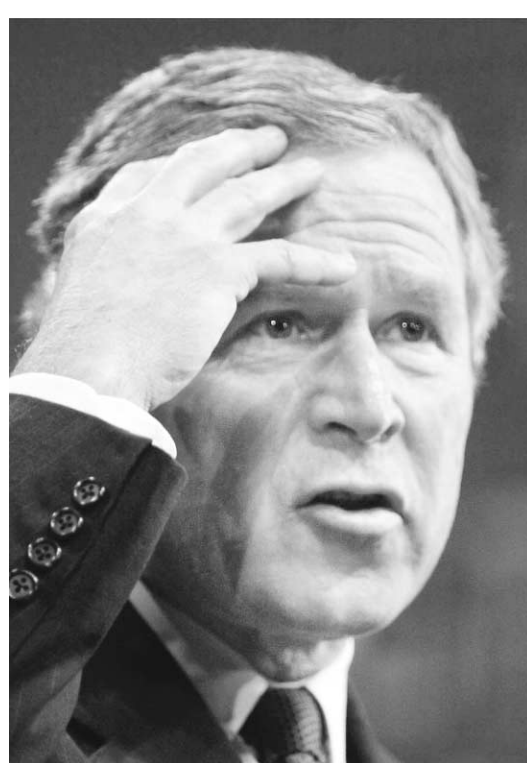
> Sur la question raciale, il a bien sûr fustigé le sénateur Lott pour ses commentaires quasi-racistes, mais il s'est résigné à jouer un rôle d'arrière scène pour le remplacer. Sa dernière intervention contre les critères d'admissibilité à l'Université du Michigan qui permet une plus grande accessibilité aux minorités a créé une brèche entre lui et son secrétaire d'État, Colin Powell. Donc, des gains auprès de l'électorat afro-américain sont peu probables ce qui nuira à ses perspectives de réélection.

> Par ailleurs, le programme économique présenté par M. Bush, immédiatement après le congédiement de ses deux principaux conseillers économiques, est fort contesté. Déjà, ses propositions de réduction d'impôts, jointes à une hausse du déficit dans l'ordre des 300 milliards de dollars, sont loin de faire consensus au Congrès.

> Finalement, les récentes déclarations du secrétaire Rumsfeld envers ses alliés européens, comme la France et l'Allemagne, qu'il a qualifiés de « Vieille Europe » furent pour le moins méprisantes. Le ton parfois belliqueux et arrogant du président Bush et de ses porte-parole mobilise le mouvement contre la guerre aux États-Unis et dans plusieurs pays de l'Occident.

Terrain « mou »

Pendant ce temps, à moins que le prési-



George W. Bush

PHOTO AP

dent Bush ne démontre avec preuves à l'appui que Saddam Hussein représente une menace suffisamment importante pour risquer la vie de troupes américaines, il se retrouvera constamment en terrain « mou » vis-à-vis son électorat. À cet égard, l'intervention aujourd'hui de son secrétaire d'État, Colin Powell, devant le Conseil de sécurité de l'ONU sera décisive pour la consolidation de ses appuis.

Les récents sondages indiquent une perte de confiance marquée de la population en-

vers monsieur Bush : sur l'économie, seulement 44 % contre 49 % jugent sa performance satisfaisante dans un récent sondage NBC-Time, plus des deux tiers des Américains exigent l'appui de la communauté internationale à toute initiative armée contre Saddam Hussein, et 56 % des Américains reconnaissent des qualités de leadership à monsieur Bush contre 73 % il y a à peine un an.

Tout cela porte certains observateurs et particulièrement, ses adversaires démocrates, à considérer le président Bush comme une cible vulnérable aux élections de 2004. Déjà plusieurs candidats de qualité ont déclaré leur intention de faire la lutte au président Bush en 2004. Les sénateurs Joseph Lieberman (colistier d'Al Gore, en 2000), John Kerry, du Massachusetts, John Edwards, de la Caroline du Nord, ainsi que Richard Gephardt, l'ancien leader des démocrates à la Chambre des représentants. Tous ces candidats représentent l'aile centriste du parti démocrate. Ils sont forts crédibles en matière économique et sociale. Si l'économie continue à se détériorer et que la guerre reste sans conclusion, une équipe démocrate centriste, formée d'un candidat du nord et un du sud, pourrait faire une lutte fort redoutable au président en 2004.

N'oublions pas que M. Bush a reçu moins de votes que ses adversaires en 2000 et que, n'eût été des tragiques événements du 11 septembre, son administration serait moins populaire. Une économie moins performante, une démarche de guerre non concluante et l'entrée d'adversaires démocrates de marque, voilà trois facteurs qui nous indiqueront, d'ici la fin de 2003, jusqu'à quel point George W. Bush sera vulnérable et pourra subir le même sort que son père a subi après seulement un mandat.

BEAUTÉ

à la baie

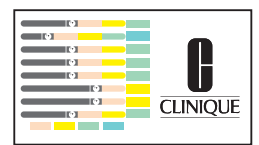
PRIME CLINIQUE SUBLIME



Nouveau! Soins de nuit Repairwear

Contribuent à lutter contre la formation des rides, à en estomper l'apparence et à atténuer les effets vieillissants du passage du temps, du stress et des irritants environnementaux pendant le sommeil.

61 \$ ch.



CLINIQUE
Soumis à des tests d'allergie.
100 % sans parfum.

Cadeau de 8 pièces !

À l'achat de 24 \$ ou plus de produits Clinique, vous obtiendrez cette prime **gratuite** de 8 pièces :

- Advanced Stop Signs, atténue rides et taches brunes;
- rouge longtemps soyeux;
- lotion clarifiante n° 2;
- émulsion hydratante tellement différente;
- rouge hydratant tendre FPS 15;
- poudre follement éclatante;
- pinceau;
- sac à cosmétiques Clinique.

Offre en vigueur jusqu'au dimanche 23 février.
Une prime par personne. Tant qu'il y en aura.



la **Baie** encore plus



OBTENEZ JUSQU'À 50 % PLUS DE POINTS* EN UTILISANT CONJOINTEMENT VOTRE CARTE DE CRÉDIT HBC ET VOTRE CARTE PRIMES HBC.

*Certaines exceptions s'appliquent. Précisions en magasin.

